



Fiche Région Ultrapériphérique **LA RÉUNION**

Étude de l'impact de la
pandémie de COVID-19 sur
les régions ultrapériphériques

Région La Réunion

Pays France

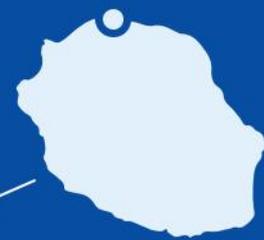
Superficie 2 504 Km²

Nombre d'habitants (2020) 856 858

Densité de population (2019) 345,7 par Km²



Saint-Denis



Préparée par



Avis juridique : Ce document a été préparé pour la Commission européenne. Toutefois, le contenu de cette publication ne reflète pas l'opinion officielle de la Commission européenne. La responsabilité des informations et des opinions exprimées dans cette publication n'engage que leurs auteurs.

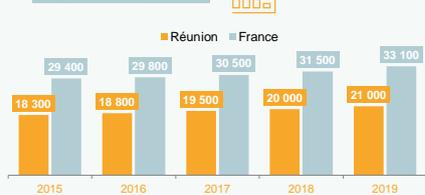
INTRODUCTION

Cette fiche a été préparée dans le cadre d'une étude plus large évaluant l'impact du COVID-19 sur les neuf régions ultrapériphériques (RUP) de l'UE. Elle fournit une analyse approfondie des impacts économiques et sociaux du COVID-19 à La Réunion, elle met en évidence les mesures prises pour atténuer la propagation du virus, et présente des propositions de mesures de relance et de résilience répondant aux principaux enjeux identifiés dans cette région.

Cette fiche présente d'abord un aperçu des impacts sanitaires de la pandémie à La Réunion, ainsi que le calendrier des mesures mises en place pour contenir les taux d'infection. Elle examine ensuite les répercussions économiques, en commençant par le niveau macroéconomique, suivi d'une analyse des principaux impacts sectoriels. La troisième partie présente les impacts sociaux et est suivie d'une identification des mesures politiques les plus pertinentes mises en œuvre dans la région pour atténuer les conséquences négatives de la crise. Les deux dernières sections examinent les perspectives d'avenir et suggèrent des mesures pour soutenir la reprise et renforcer la résilience face à des défis similaires à l'avenir.

Aperçu et impact du COVID-19 sur l'économie de la Réunion

PIB/habitant



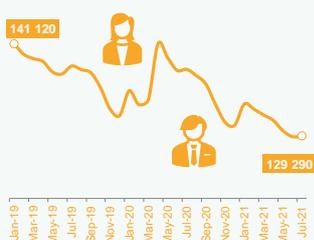
Prévision du chiffre d'affaires



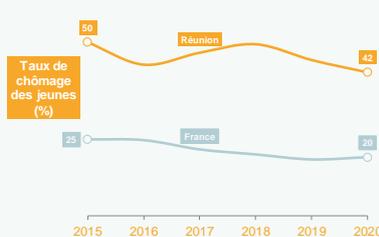
-4,2%

baisse estimée du PIB en 2020

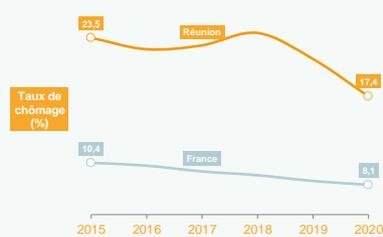
Nombre de demandeurs d'emploi



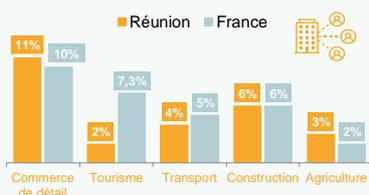
Taux de chômage des jeunes



Taux de chômage



Part des secteurs clés dans l'économie en % de PIB (2020)



Ménages avec accès au haut débit - 2019

66%

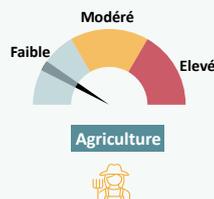
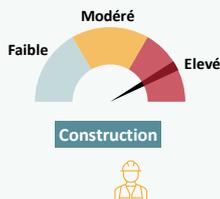
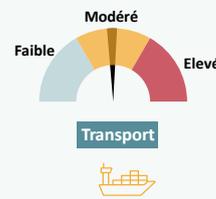
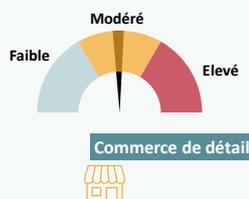
par rapport à la moyenne française de 83%

Jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation - 2020

24,7%

par rapport à la moyenne française de 11,4%

Impact de la crise du COVID-19 sur des secteurs spécifiques de l'économie



Recommandations



Inciter à l'adoption de solutions numériques pour l'engagement B2B et B2C

Améliorer les capacités du secteur privé grâce à la numérisation



Améliorer encore les transports régionaux et la connectivité

Développer la production d'énergie renouvelable et augmenter sa part dans le mix énergétique



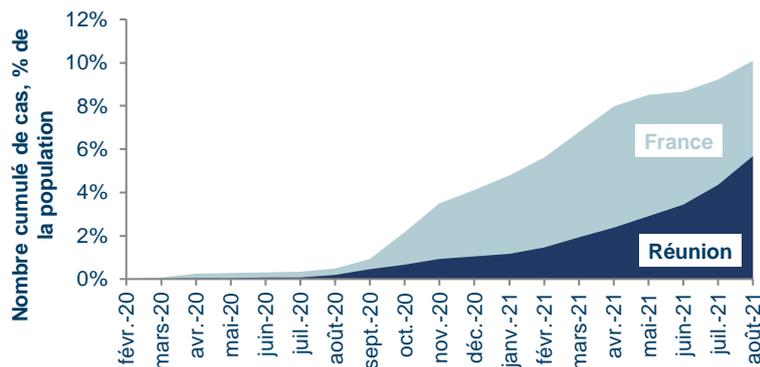
Évaluer la faisabilité du développement du tourisme de bien-être



1. LA PANDEMIE DE COVID-19 DANS LA REGION – STATISTIQUES SANITAIRES ET CHRONOLOGIE

En août 2021, en termes de statistiques sanitaires, La Réunion a été proportionnellement moins touchée par la COVID-19 que la France métropolitaine. Les effets de la pandémie ont suivi une trajectoire différente à La Réunion. La première vague a été relativement faible par rapport à celle de la France métropolitaine. Suite à l'assouplissement de la première série de restrictions COVID-19 à l'été 2020, le nombre de cas a connu un pic. Cependant, ils n'ont pas atteint les niveaux observés en France, les infections cumulées restant globalement plus faibles par rapport à la population globale (Figure 1).

Figure 1 : Nombre cumulé de cas de COVID-19, en pourcentages (février 2020 - août 2021)



A la fin du mois d'août 2021, 48 693 infections et 332 décès liés à la COVID-19 ont été enregistrés à la Réunion depuis le début de la pandémie en mars 2020.

Les mesures de restriction liées à la COVID-19 prises au niveau national sont entrées en vigueur à la Réunion peu après la première détection du virus, le 17 mars 2020 (Figure 2). Cela a permis une réaction rapide des

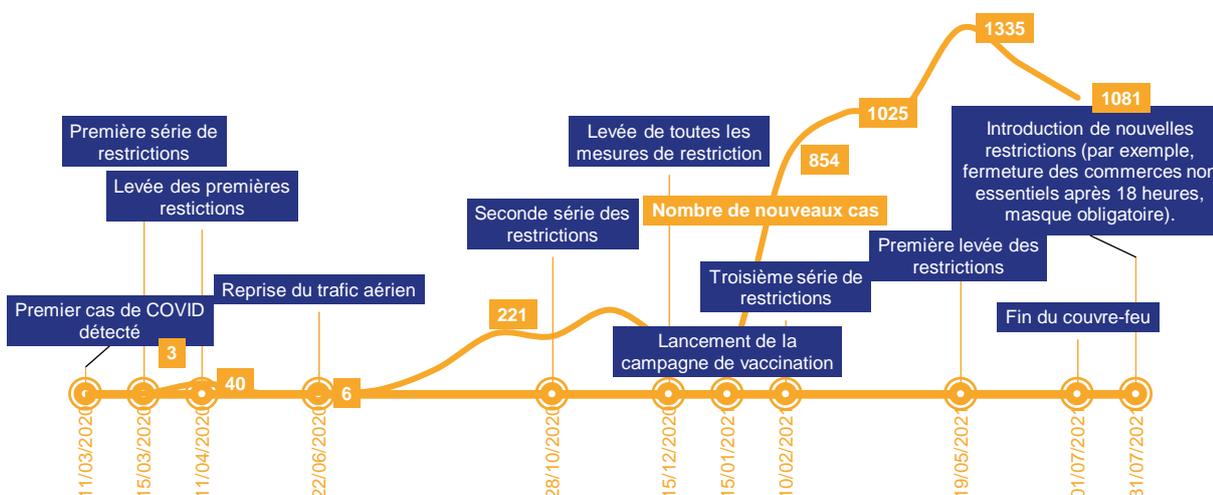
autorités institutionnelles et sanitaires locales, qui ont réussi à se procurer le matériel médical nécessaire et à assurer la préparation du personnel de santé avant la propagation du virus. Grâce à une aide de 2 millions d'euros du Conseil régional pour intensifier ces efforts, deux entreprises locales ont réussi à fournir un nombre suffisant de masques pour couvrir la majorité de la population.

Les mesures de confinement à La Réunion ont duré jusqu'au 11 avril 2020. Compte tenu de l'insularité et de l'éloignement de la région, le gouvernement français a permis une certaine flexibilité dans l'application du décret national sur les restrictions liées à la COVID-19. Cela a abouti à un ensemble de mesures moins restrictives que celles de la France métropolitaine.

L'assouplissement des restrictions s'est déroulé en deux étapes, avec un premier assouplissement à la mi-avril 2020 suivi d'une levée totale des règles le 2 juin 2020. En raison de l'augmentation du nombre de cas, de nouvelles mesures de restriction liées à la COVID-19 sont à nouveau entrées en vigueur en septembre 2020. De décembre 2020 à mi-janvier 2021, l'Agence régionale de santé (ARS) a assoupli les mesures, en maintenant le port obligatoire du masque et les protocoles sanitaires dans les commerces. Des restrictions sur l'île ont de nouveau été mises en place le 10 février 2021. Il s'agissait notamment des déplacements en avion, limités uniquement aux raisons impérieuses entre La Réunion, Mayotte et la France continentale, initialement mises en place durant la deuxième quinzaine de janvier 2021. Depuis le 9 juin 2021, les personnes entièrement vaccinées peuvent se rendre à La Réunion et en revenir pour des raisons non impérieuses.¹

¹ Aéroport de La Réunion (2021) Assistance voyageur. Voir : <https://www.Reunion.aeroport.fr/passagers/assistance-voyageur/covid-19>

Figure 2 : Chronologie des mesures de distanciation sanitaire/sociale et étapes sanitaires et nouveaux cas de COVID-19 signalés à La Réunion



Source : Ecorys, sur la base des données de l'OMS

L'éloignement, l'insularité et la forte dépendance aux transports aériens et maritimes de La Réunion ont façonné les impacts de la pandémie. Il est difficile de transférer des patients à l'étranger, car les pays les plus proches et Mayotte (le territoire français le plus proche) ne disposent pas des installations médicales nécessaires pour prendre en charge des patients supplémentaires. En outre, compte tenu de la durée du vol entre la Réunion et la France (11 heures depuis Paris), le rapatriement des patients vers la France métropolitaine est long et difficile (en raison de la complexité des installations médicales requises en vol). Ainsi, les mesures de prévention et d'isolement, y compris les tests PCR obligatoires et les raisons impératives d'entrer à La Réunion, ont été essentielles pour gérer les taux d'infection.

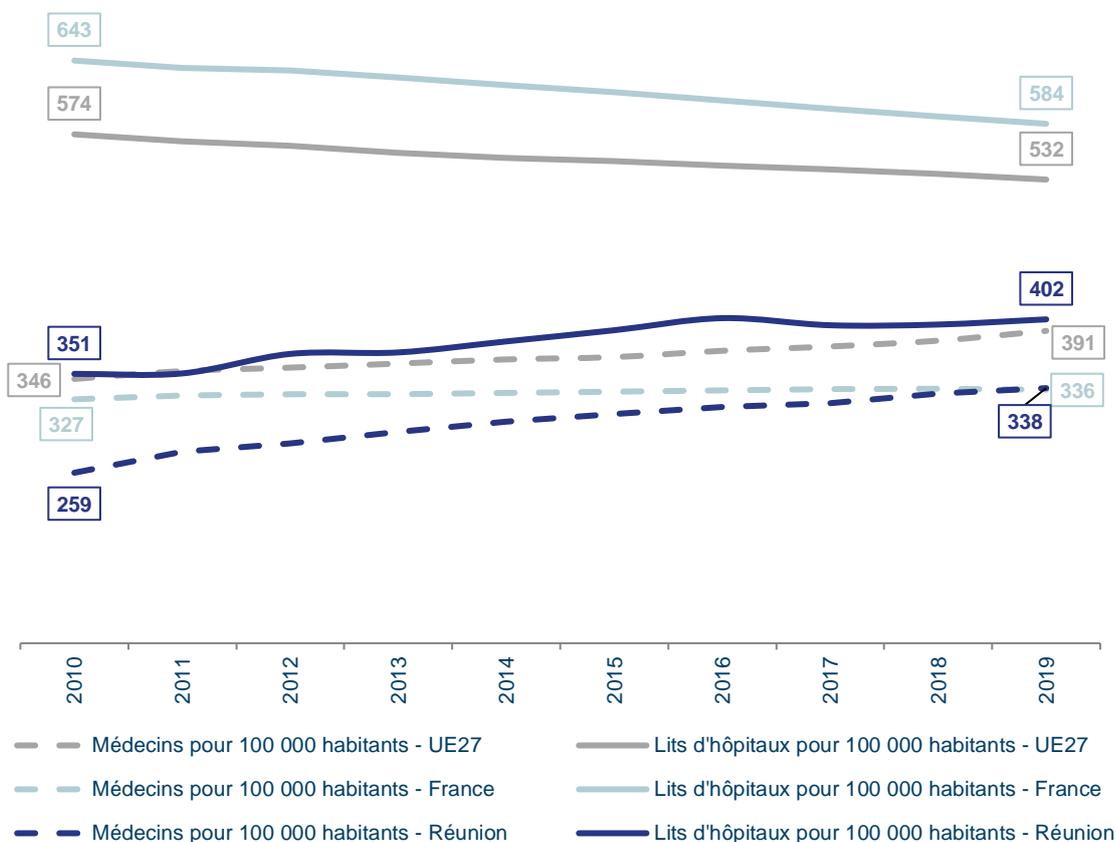
Au cours des premiers mois de 2021, la préfecture de La Réunion (représentant le gouvernement français) et l'Agence régionale de santé se sont concentrées sur la prévention de la propagation du virus dans toutes ses variantes. Cette action était particulièrement importante car l'infrastructure médicale de La Réunion est utilisée pour soutenir les régions voisines en cas de difficultés. A la fin du mois de août 2021, 202 patients avaient été transférés d'autres régions vers la Réunion.² Le déploiement du vaccin a généralement été plus lent qu'en France métropolitaine. À la fin du mois de août 2021, seulement 54,9 % de la population avait reçu au moins une dose, contre 72,3 % en France.³

L'endiguement relativement réussi de la pandémie de coronavirus reflète les antécédents de La Réunion en matière de gestion des crises. Au fil des années, l'île a été confrontée à plusieurs crises, notamment sanitaires (le Chikungunya, une maladie virale transmise à l'homme par des moustiques infectés et touchant près de 40 % de la population de la région entre 2005 et 2006), climatiques (cyclones), sociales (le mouvement des gilets jaunes, en 2018 et 2019) et financières (2008 et 2011). La crise du chikungunya est l'exemple le plus pertinent dans le contexte de la COVID-19, car elle avait déjà permis de comprendre les liens entre santé, insularité et tourisme.⁴ À la suite de la crise du chikungunya, le gouvernement français (national) a adapté les mesures énoncées dans le plan blanc (une stratégie nationale contenant des mesures organisationnelles pour faire face à une crise pandémique ou à une augmentation des admissions dans les hôpitaux) afin de mieux se préparer à une future crise similaire. Le gouvernement local a pu tirer parti de cette expérience dans la situation actuelle.

La résilience de La Réunion aux chocs sanitaires s'est accrue au cours des dernières décennies, l'infrastructure médicale de l'île s'étant constamment améliorée. Le nombre de médecins pour 100 000 habitants est passé de 259 à 338 entre 2010 et 2018, avec une augmentation de 14,5 % du nombre de lits d'hôpitaux par habitant sur la même

période. Néanmoins, le nombre de lits d'hôpitaux (402 pour 100 000 personnes en 2019) reste bien inférieur aux moyennes française et européenne (respectivement 584 et 532 pour 100 000 personnes Figure 3).

Figure 3 : Nombre de lits d'hôpitaux et de médecins (pour cent mille habitants)



Source : Ecorys, sur la base des données d'Eurostat

2. IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PANDÉMIE DE COVID 19

APERÇU DE LA SITUATION MACROECONOMIQUE

L'économie réunionnaise était déjà confrontée à plusieurs défis structurels avant la crise de la COVID-19. Le PIB par habitant était de 64 % de celui de la France métropolitaine en 2019 (Figure 4). Néanmoins, l'économie de l'île a généralement suivi une trajectoire de croissance positive. Selon l'INSEE (*Institut national de la statistique et des études économiques*) en 2020, la consommation des ménages a été le principal moteur de la croissance au cours de l'année 2019. En revanche, l'augmentation des importations a ralenti la croissance en raison de la consommation importante de biens importés par rapport aux produits locaux. En effet, selon l'Insee, en 2019, La Réunion a importé 5,3 milliards d'euros de biens et a exporté 361 millions d'euros. Cela met en évidence le déficit commercial de l'île et sa dépendance aux importations.

² Guide Réunion (2021) Coronavirus: la situation à La Réunion. Voir: <https://guide-Réunion.fr/coronavirus/>

³ Our World in Data. Voir: <https://ourworldindata.org/covid-vaccinations?country=FRA>

⁴ Magnan, A. (2008) L'espace littoral a-t-il toujours de la valeur ? Réflexion à partir du cas de l'île de Saint-Martin (Petites Antilles). Norois, (206), pp.37-52.

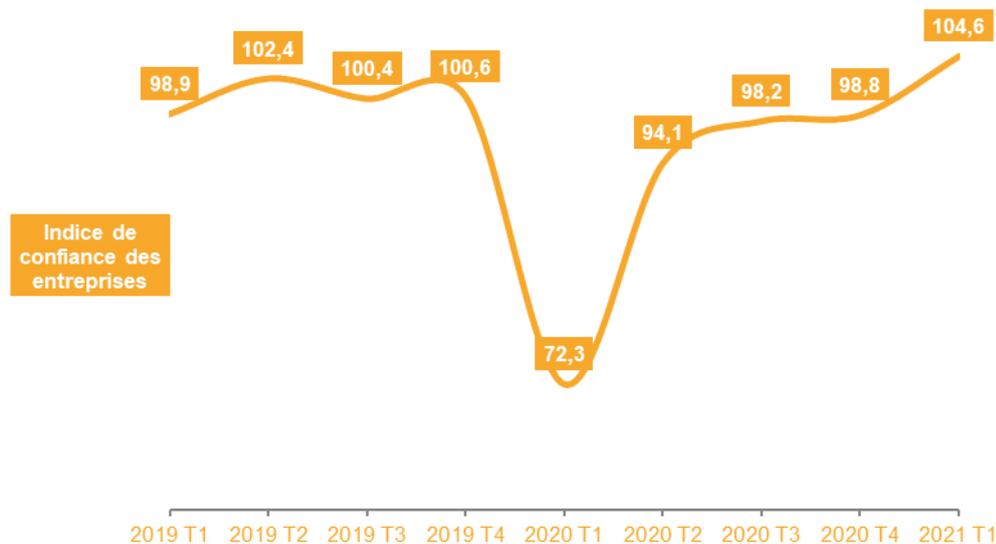
Figure 4 : PIB par habitant (€), 2015-2019



Source : Ecorys, sur la base des données d'Eurostat

Bien que l'endiguement du virus COVID-19 ait été relativement efficace à La Réunion, son économie a subi un coup dur suite à l'introduction de la première série de mesures de restriction en mars 2020. L'économie de l'île s'est contractée de 4,2 % en 2020, selon les estimations.⁵ L'activité économique s'est fortement contractée au cours de la période mars-mai 2020, avec une chute de 28 % du PIB trimestriel. La contraction de l'activité économique au cours de la période de confinement a été pleinement conforme à la chute de 29 points de l'indice de confiance des entreprises (de 101 à 72) au premier trimestre 2020 (100 indique la moyenne à long terme – Figure 5). L'activité économique s'est redressée après l'assouplissement des mesures de restriction. Les indicateurs du climat des affaires et les analyses sectorielles plus détaillées du second et troisième trimestres 2020 montrent que l'économie réunionnaise est parvenue à récupérer davantage le terrain perdu pendant la première période de confinement. L'indice de confiance des entreprises a démontré une solide reprise en V après l'assouplissement des restrictions COVID-19, l'indice a en effet dépassé la barre des 100, s'inscrivant dans la moyenne à long terme au premier trimestre 2021. Cela indique une reprise économique relativement saine après mai 2020).

Figure 5 : Indice de confiance des entreprises, Martinique (premier trimestre 2019 – premier trimestre 2021)



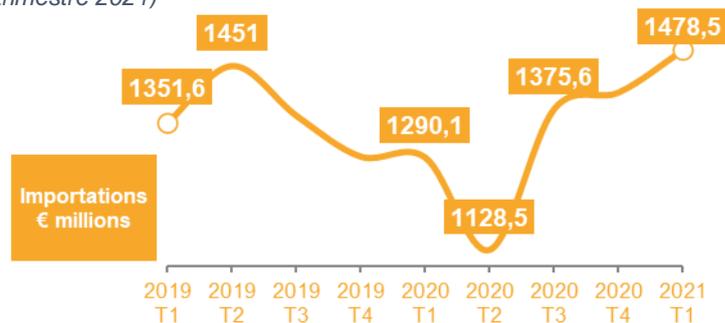
Source : Ecorys, sur la base des données de l'IEDOM

Néanmoins, il est important de souligner que l'économie de La Réunion reste vulnérable. La proximité de pays connaissant une augmentation exponentielle de nouveaux cas (par exemple Madagascar) en raison de nouvelles variations du virus a affecté l'attractivité de la Réunion pour les entreprises et les touristes. Les développements futurs dépendent encore largement du succès de la campagne de vaccination et des développements mondiaux liés à la pandémie.

⁵ CEROM (2021) Comptes économiques rapides de La Réunion en 2020. Voir https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/note_cerom_2020_vdef_bis.pdf

Outre l'impact sur le PIB, la crise a entraîné une augmentation des dépenses publiques locales et une perte de recettes fiscales immédiates. Cela s'explique en partie par la spécificité de la fiscalité réunionnaise (ex : taxe de consommation sur les produits pétroliers, taxe douanière). Par exemple, les recettes de l'Octroi de Mer ont diminué au premier et au deuxième trimestre 2020. Ce montant était inférieur de 10,8 millions d'euros au premier trimestre 2020 par rapport au premier trimestre 2019, et de 17,7 millions d'euros au deuxième trimestre 2020 par rapport au deuxième trimestre 2019. La diminution de l'Octroi de Mer est liée à la baisse des importations au cours de la même période (Figure 6) car il s'agit d'une taxe douanière qui s'applique aux importations de biens commerciaux. Cette perte n'a été que partiellement compensée par une augmentation plus faible des recettes au cours des troisième et quatrième trimestres 2020. Cette taxe douanière est la principale source de revenus des collectivités locales des régions ultrapériphériques françaises. Cet "effet de ciseau" (diminution des ressources et augmentation des dépenses) a limité la capacité des collectivités locales à équilibrer leur budget, avec des conséquences directes sur leur capacité future d'investissement.

Figure 6 : Importations en millions € (1er Trimestre 2019 – 1er trimestre 2021)

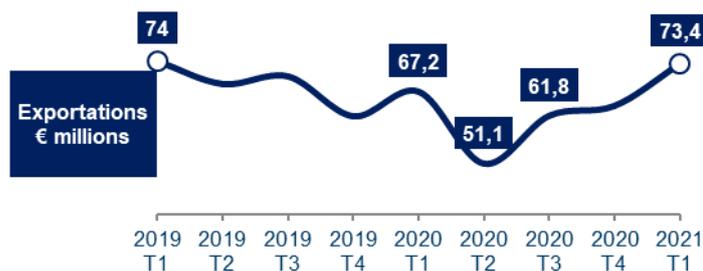


Source : Ecorys, sur la base des données CEROM

L'isolement géographique de la Réunion a désavantagé l'économie. L'isolement a aggravé la situation déjà difficile de certains secteurs (par exemple, l'industrie alimentaire) en perturbant les chaînes d'approvisionnement en raison des complications liées aux exportations et aux importations de biens nécessaires. Les mesures de restriction ont entraîné une réduction de la demande des consommateurs, et les restrictions des activités de transport maritime et aérien ont également eu un impact sur les flux commerciaux. Au deuxième trimestre 2020,

les importations ont diminué de 10 % par rapport au trimestre précédent et de 22 % par rapport au deuxième trimestre 2019. (Figure 6). Toutefois, conformément à la reprise qui a suivi la période mars-mai 2020, les importations ont augmenté et, pour la période du troisième trimestre 2020 – premier trimestre 2021, les volumes ont effectivement dépassé les chiffres observés pour la même période de 2019.

Figure 7 : Exportations en millions € (1er trimestre 2019 – 1er trimestre 2021)



Source : Ecorys, sur la base des données CEROM

Une tendance similaire a été observée pour les exportations. Au deuxième trimestre de 2020, elles ont diminué de 26 % par rapport au deuxième trimestre de 2019 et de 24 % par rapport au début de 2020 (Figure 7). Les exportations ont commencé à se redresser au troisième trimestre de 2020, retrouvant leur niveau d'avant la crise au premier trimestre de 2021.

Les données montrent que le nombre d'entreprises dissoutes a diminué de 13 % entre 2019 et 2020, c'est-à-dire avant le début de la pandémie de COVID-19. Les secteurs qui ont le plus contribué à cette diminution sont le commerce de gros et de détail et les services, y compris la restauration et l'hébergement. La réduction du nombre d'entreprises dissoutes s'explique principalement par le fait que le gouvernement central français a mis à disposition des aides dans le cadre du fonds de solidarité et via des prêts garantis par l'État pour soutenir la trésorerie des entreprises. Les aides ont donc permis d'éviter la dissolution d'entreprises dans ces secteurs.

En outre, une tendance positive peut également être observée dans le nombre de nouvelles entreprises créées, avec une augmentation de 10 % de ce chiffre de 2019 à 2020. Là encore, cela est principalement dû à une augmentation du nombre d'entreprises dans le commerce de gros et de détail, l'alimentation, l'hébergement, la construction et l'industrie, qui représentent plus de 50 % du total des nouvelles entreprises (35 %, 11 % et 6 % respectivement (voir Tableau 1). Selon les personnes interrogées, les dernières décennies ont été caractérisées par cette tendance positive à la croissance, largement alimentée par l'augmentation de la population. Néanmoins, dans ce contexte spécifique, les subventions et les compensations accordées aux entreprises opérant dans les secteurs les plus touchés ont encouragé la création d'entreprises.

Tableau 1 : Nombre d'entreprises nouvelles et dissoutes, 2019 et 2020

	2019				2020			
	Commerce	Industrie	Services	Total	Commerce	Industrie	Services	Total
Nouvelles entreprises	1 937	537	1 809	4 283	1 980	568	2 178	4 726
Entreprises dissoutes	1 145	336	1 048	2 529	957	330	917	2 204

Source : CCI (2020) *La Réunion démographie des entreprises*

ANALYSE SECTORIELLE

Du fait de la nature des mesures de confinement mises en place au niveau mondial pour enrayer la propagation de la COVID-19, les secteurs les plus touchés sont caractérisés par la proximité et la mobilité des hommes. Il en va de même pour La Réunion, même si les caractéristiques géographiques et économiques de l'île (insularité, dépendance importante aux transports et aux importations, structure de l'économie, etc.) influencent également la dynamique. À cet égard, le commerce (commerce de gros et de détail), le tourisme et les transports jouent un rôle essentiel dans l'économie, représentant collectivement environ 19 % du PIB en 2020. Un autre facteur à prendre en compte est que les services non commerciaux (administration publique, éducation, santé humaine et action sociale) qui n'ont pas particulièrement souffert des effets des mesures de confinement, représentent la plus grande part du PIB (environ 36 % en 2020) à La Réunion. Ceci a probablement contribué à atténuer la perte de productivité économique.

Tableau 2 : Structure économique de La Réunion

Secteurs	Part du PIB (%) (2020)
Agriculture et Agro-Alimentaire	3
Industrie	4
Construction	6
Commerce de gros et de détail	11
Transport	4
Hébergement et restauration	2
Services aux entreprises	7
Autres services	27
Services non marchands	36
Total	100

Source : Ecorys, sur la base des données CEROM

Les secteurs les plus touchés par la pandémie de COVID-19 sont le tourisme (y compris l'hébergement et la restauration), le transport aérien et maritime, la construction, les services de location et les secteurs de la culture et des événements.

La Figure 8 montre les estimations de l'IEDOM (*Institut d'émission des départements d'outre-mer*) concernant la perte de chiffre d'affaires par secteur en 2020. Le tourisme et la construction ont subi les pertes les plus lourdes. Le secteur des services a également perdu environ 7 % de son chiffre d'affaires. L'agriculture, le commerce de détail et l'industrie ont subi des revers relativement moins importants au cours de l'année 2020. Toutefois, le retour aux niveaux de performance de 2019 pourrait

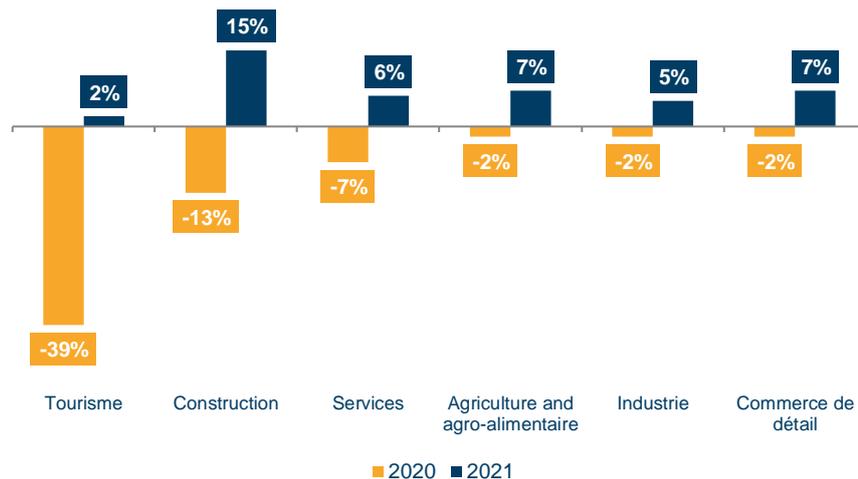
ne pas être achevé avant la fin de 2021.

Les estimations du CEROM (*Comptes Économiques Rapides pour l'Outre-mer*) indiquent ⁶ que l'île a enregistré une baisse de 28% de son activité économique au cours de la période mars-mai 2020. Presque tous les secteurs ont

⁶ CEROM (Comptes Économiques Rapides pour l'Outre-mer) (2020) Nouvelle évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire. Voir: https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/cerom_impact_economique_crise_sanitaire_volet_2_finale.pdf

fortement souffert pendant la période de confinement de mars à mai 2020. Cependant, après la levée des mesures de confinement, l'économie a montré des signes de reprise, comme le souligne le chiffre principal du PIB. La plupart des activités économiques qui avaient été mises en veille pendant le confinement ont pu reprendre dès la levée du confinement, ce qui explique la reprise rapide. En outre, le soutien financier immédiat du gouvernement régional et du gouvernement français y a contribué. Malgré ce résultat, la plupart des secteurs n'ont pas réussi à atteindre les niveaux d'avant le confinement, même au premier trimestre de 2021, et beaucoup d'entre eux ont souffert de l'incertitude (par exemple, le tourisme ou la construction - voir ci-dessous).

Figure 8 : Perte de chiffre d'affaires par secteur, 2020 et 2021



Source : Ecorys, sur la base des données CEROM

Commerce

Le secteur du commerce (y compris le commerce de gros et de détail) représente une part importante de l'emploi à la Réunion. La tendance générale des consommateurs réunionnais à acheter dans les grandes surfaces (selon les données de l'INSEE) désavantage les petits commerces de détail et rend le secteur particulièrement vulnérable aux chocs externes. Cette vulnérabilité a été évidente lors de la pandémie de COVID-19. En raison de la fermeture de tous les magasins et boutiques non essentiels, la production économique a chuté de 59 % entre mars et mai 2020. Les ventes de produits non alimentaires et d'automobiles ont subi une chute particulièrement importante. Cette situation a été aggravée par le fait qu'à La Réunion, les magasins non essentiels soumis à fermeture (décret du 23 mars 2020) représentaient 41 % de la surface commerciale contre 39 % en moyenne nationale française, au premier semestre 2020 (selon les estimations CEROM).

Les données de mobilité de Google (figures 9 et 10) sur les visites de centres récréatifs et les commerces (y compris les centres commerciaux) montre une tendance très claire liée à l'introduction et à la levée des mesures de restriction. Les passages dans les épiceries et les pharmacies ont pratiquement cessé entre mars 2020 et mai 2020, et sont généralement restés inférieurs à la moyenne de référence au cours du second semestre de 2020. Après une nouvelle baisse pendant les nouvelles restrictions en avril, mai et juin 2021, les données indiquent une activité très élevée, ce qui est de bon augure pour l'ensemble du secteur.

Figure 9 : Indice de mobilité Google (commerce et loisirs), Fév. 2020 – Juin 2021

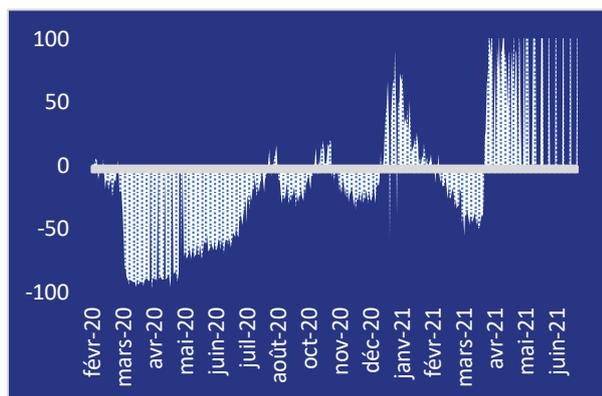
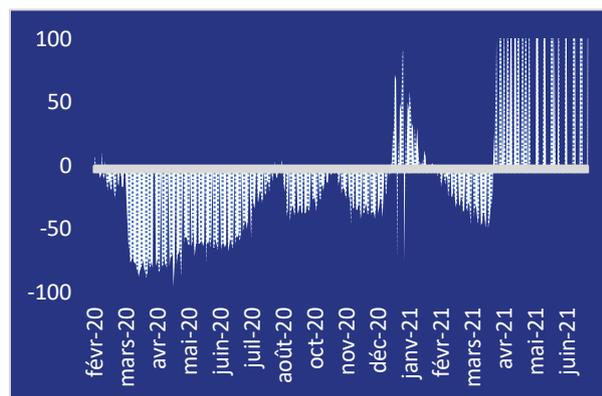


Figure 10 : Indice de mobilité Google (épiceries et pharmacies), Fév. 2020 – Juin 2021



Source : Ecorys, sur la base des données de l'indice de mobilité Google

Source : Ecorys, sur la base des données de l'indice de mobilité Google

Note : Les données montrent comment les visiteurs (ou le temps passé dans) certains lieux évoluent par rapport au nombre moyen de jours de référence. Le jour de référence est la valeur médiane de la période de cinq semaines allant du 3 janvier au 6 février 2020.

Le second semestre 2020 a vu une augmentation dynamique du chiffre d'affaires du secteur, les résultats du quatrième trimestre 2020 étant supérieurs de 7 % à ceux de l'année précédente. La perte globale de chiffre d'affaires dans le secteur du commerce de détail a donc été moins importante que dans certains autres secteurs (par exemple, le tourisme et la construction - voir ci-après).⁷

Tourisme

Historiquement, La Réunion a un tourisme extérieur limité et, à cet égard, inférieur aux autres régions ultrapériphériques françaises. Selon l'*Observatoire Régional du Tourisme* in 2019,⁸ les visiteurs en provenance de France métropolitaine constituent la majorité des touristes (83,1 % du chiffre total). En 2019, le secteur a généré près de 410 millions d'euros de recettes (hors billets d'avion). Le tourisme maritime, notamment l'économie de la croisière, a contribué à ce secteur avec 67 724 clients la même année.

Le fait que La Réunion ne dépende pas des revenus du tourisme de masse rend le secteur moins vulnérable aux crises que d'autres destinations touristiques plus populaires. Jusqu'en janvier 2021, dans un contexte de mobilité internationale limitée à l'échelle mondiale, les restrictions de voyage pour les ressortissants français restent moins contraignantes, ce qui permet à la clientèle principale du secteur touristique réunionnais de se rendre à La Réunion.⁹ En conséquence, 87,4 % des arrivées de touristes en 2020 provenaient de la France métropolitaine.¹⁰ Cependant, en raison de sa forte dépendance à l'égard des visiteurs par voie aérienne et maritime (croisières), elle fait partie des secteurs les plus touchés par la pandémie, mais dans une moindre mesure que d'autres régions ultrapériphériques qui dépendent du tourisme international, comme la Martinique et Saint-Martin.

⁷ IEDOM, 2021. L'économie de La Réunion en 2020. Voir: https://www.iedom.fr/IMG/pdf/economie_la_Reunion_2020_ok.pdf

⁸ Observatoire régional du tourisme, 2020. 2019 Fréquentation Touristique. Voir : https://observatoire.Reunion.fr/system/files/2020-04/Frequentation_2019_11.pdf.

⁹ Voir la partie sur la santé pour plus de détails sur les mesures.

¹⁰ Observatoire Régionale de Tourisme (2021) Bilan annuel de l'observatoire : Bilan 2020. Voir : <https://observatoire.Reunion.fr/system/files/2021-06/note%20de%20conjoncture%202020.pdf>

Figure 11 : Chiffre d'affaires dans les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie par rapport à la même période de l'année précédente



Source : Ecorys, sur la base des données INSEE

Selon l'Observatoire régional du tourisme, seulement 217 000 personnes ont visité La Réunion en 2020, contre 533 630 en 2019. Les restrictions de mobilité ont eu un impact dramatique sur les activités touristiques. L'effet combiné de la crise sanitaire et des restrictions de circulation sur le tourisme est clairement démontré par les données mensuelles sur le nombre de nuits passées à l'hôtel par les touristes, qui ont chuté de près de 90 % en mars 2020 et sont restées en dessous des niveaux d'avant la crise jusqu'en septembre 2020.

Des signes positifs peuvent être observés à partir des deux derniers trimestres de 2020. Après août 2020, les performances économiques de deux des secteurs les plus dépendants du tourisme, à savoir l'hôtellerie et la restauration, se sont améliorées de manière constante. (Figure 11). La reprise relativement rapide des restaurants peut être liée à une augmentation des touristes en provenance de France, poussée par le fait que la Région a pris des mesures moins restrictives dans les derniers mois de 2020. En novembre et décembre 2020, la demande a augmenté, entraînant une hausse des taux de réservation pour les semaines et les week-ends correspondants. Néanmoins, l'augmentation de la demande locale et des arrivées en provenance de la France métropolitaine n'a pas permis de compenser entièrement le manque de recettes provenant des touristes étrangers tout au long de l'année 2020. La lenteur de la reprise du secteur touristique est également affirmée par les transactions par carte de crédit enregistrées pour les activités touristiques, qui ont augmenté à partir de la seconde moitié d'août 2020 (semaines 32-34) (Figure 12). Malgré cela, la réduction globale du chiffre d'affaires sectoriel estimée par l'IEDOM est de 39 % pour 2020.

Figure 12 : Transactions par carte de crédit pour les activités touristiques



Source: Ecorys, sur la base des données INSEE

Le fait de subordonner les voyages à la preuve d'une "raison impérieuse" au début de 2021 a porté un autre coup dur à l'industrie touristique locale. Le nombre de passagers aériens entre la France métropolitaine et La Réunion a diminué de 32 % en février et mars 2021, par rapport à l'année précédente.¹¹

Les offres de loisirs, évènementielles et les activités culturelles, qui constituent une part essentielle de l'offre touristique réunionnaise mais aussi de la vie quotidienne des Réunionnais, ont connu une réduction de plus de 50 % (des activités et des événements) en raison de la crise sanitaire, selon le CEROM. bien que les événements culturels puissent se poursuivre dans le respect des mesures de distanciation sociale, le secteur de l'évènementiel a dû s'arrêter complètement. De nombreux événements sur l'île ont été annulés, comme le Grand Raid (ultra-trail de renommée

¹¹ INSEE (2021) Tableau de bord Conjoncture : La Réunion | Insee. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2120921>

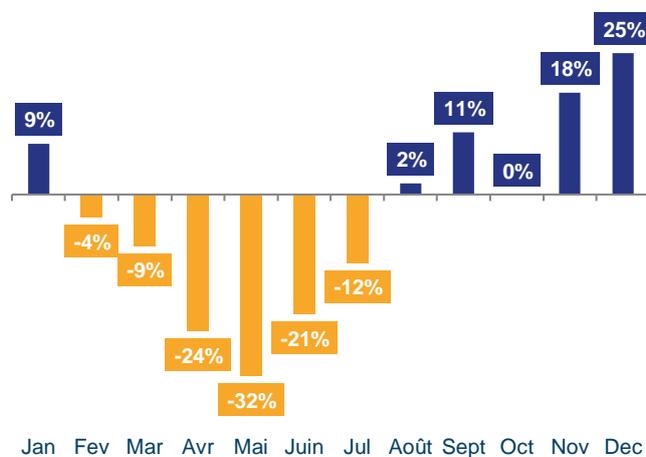
mondiale traversant l'île) et le festival de musique SAKIFO, qui attire habituellement de nombreux touristes. De même, une enquête a révélé que plus de 95 % de l'ensemble des professionnels et entités du secteur du spectacle vivant réunionnais subissent des pertes de chiffre d'affaires allant de 10 % à plus de 70 % en 2020.¹²

Transport

Naturellement, les mesures de restriction de la mobilité des touristes ont également eu un impact sur le secteur des transports, y compris les transports aériens et maritimes. Compte tenu de l'isolement de l'île, le secteur du transport aérien est essentiel pour l'économie locale. Si, en termes de volume, la majeure partie du trafic de marchandises s'effectue par voie maritime, le fret aérien apporte une forte valeur ajoutée, puisque des médicaments, des produits frais et des composants urgents pour les entreprises et activités locales sont importés par voie aérienne. En 2019, le trafic de fret aérien s'est élevé à 29 105 tonnes, ce qui représente une légère baisse (-0,3 %) par rapport à 2018.¹³ La Réunion occupe une position stratégique en ce qui concerne les liaisons maritimes et de transport vers l'Afrique, l'Asie et le Moyen-Orient. Le Grand Port est une escale pour plusieurs lignes maritimes reliant l'Afrique (notamment l'Afrique du Sud) et l'Asie. L'île dépend fortement du Grand Port pour ses importations. Ainsi, même en cas de crise, pour répondre aux besoins de la population, il est essentiel de maintenir l'activité du port.

Le secteur du transport aérien a été fortement impacté, avec une baisse de 58 % du trafic passagers et de 20 % du fret en 2020 au total. Pendant la première période de confinement (mars-mai 2020), plusieurs opérateurs aériens - Air France (national), Air Austral (régional) et Corsair - ont dû réduire la fréquence de leurs vols ou les annuler. La situation à la mi-2021 reste fragile, le secteur ayant recours au chômage partiel et aux aides publiques pour rester solvable.¹⁴

Figure 13 : Trafic portuaire de marchandises, 2020 - variation en pourcentage par rapport au même mois en 2019.



Source : Ecorys, sur la base des données de l'autorité portuaire de La Réunion

lors des escales dans de nombreux pays.

Néanmoins, le volume des marchandises a rapidement rebondi après juillet 2020, et a atteint au 4ème trimestre 2020 un niveau supérieur à celui de la même période en 2019. Les opérateurs maritimes ont pu se rétablir car La Réunion était la seule île de l'océan Indien à maintenir la relève des équipages, et la liaison aérienne avec l'Europe a été

Un effet similaire peut être observé dans le transport maritime. Les données des autorités portuaires montrent que le nombre d'escales en 2020 a chuté de 13 %. Cette baisse est principalement due à une perte des escales de croisière en raison des restrictions et d'une réduction du nombre de lignes régulières.

La période avril-mai 2020 a été difficile, le trafic de marchandises ayant baissé par rapport à la même période en 2019 (Figure 13). Même si le transport maritime de marchandises n'a pas cessé, les délais de livraison ont augmenté. Les compagnies maritimes ont dû revoir leurs itinéraires pour assurer l'approvisionnement d'autres territoires de l'océan Indien, notamment en raison de la mise en quarantaine des marchandises pendant 14 jours

¹² Accord-cadre régional pour le développement de l'emploi et des compétences du spectacle vivant à la Réunion (2021) Résultats de l'enquête flash : Le Spectacle Vivant à la Réunion

¹³ Air Journal (2020) La Réunion : record en décembre, 2,49 millions de passagers en 2019. Voir: <https://www.air-journal.fr/2020-01-20-la-Réunion-record-en-décembre-249-millions-de-passagers-en-2019-5217698.html>

¹⁴ Sur la base d'entretiens

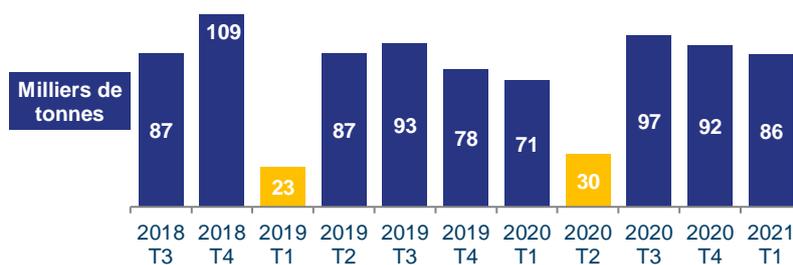
préservée.¹⁵ L'économie étant fortement tributaire des importations, cette bonne performance est également susceptible de résulter en une hausse de la consommation des ménages.

Construction

Le secteur de la construction a également été sensible aux impacts de la COVID-19. Selon le Sénat français, la crise de la COVID-19 est intervenue à un moment où le secteur de la construction était déjà en difficulté. À La Réunion, le chiffre d'affaires du BTP a baissé de 24 % entre 2009 et 2019, avec la fermeture de 440 entreprises en 2018, entraînant la suppression de 1 200 emplois.¹⁶

Les besoins en construction et rénovation urbaine sont importants à La Réunion. Malgré la très forte demande de logements, il y a près de 28 000 demandes de logements sociaux en attente, et il reste très difficile pour l'industrie locale de répondre à cette demande. Cela s'explique en partie par les coûts de construction plus élevés liés aux spécificités climatiques et topographiques de La Réunion, couplés à la présence de nombreuses PME dans le secteur de la construction qui - selon le Sénat français - sont généralement moins solides financièrement que leurs homologues continentales. Selon l'INSEE, la Réunion manque de près de 8 000 logements par an, un déficit dû à la croissance démographique. Or, seuls 6 760 logements ont été autorisés à la construction entre octobre 2018 et septembre 2019. L'insuffisance de logements préfigure un problème de long terme et exacerbe les problèmes sanitaires liés à la surpopulation des logements. Cet aspect est particulièrement critique lors des crises sanitaires.

Figure 14 : Importations de ciment et de clinker, 3^{ème} Trimestre 2018 – 1^{er} Trimestre 2021



Source : Ecorys, sur la base des données du CEROM

activités. Cependant, la reprise du secteur est plus lente que les autres, avec une perte de chiffre d'affaires estimée à 13 % pour 2020. Ces évolutions sont clairement visibles dans les importations de ciment et de clinker sur l'île sur cette période. Ces chiffres témoignent également de la baisse constatée par le Sénat français en 2019. Néanmoins, l'activité de construction a repris à partir du troisième trimestre 2020, le nombre de permis de construire délivrés en 2020 dépassant de 11,3 % ceux délivrés en 2019.¹⁸

Agriculture et pêche

L'agriculture continue de jouer un rôle important dans l'économie locale et sur les exportations réunionnaises (sucre et rhum). En effet, la population compte beaucoup sur les produits locaux (qui couvrent 70% des besoins) pour assurer sa sécurité alimentaire, sachant que les produits alimentaires importés, notamment ceux en provenance d'Europe, sont beaucoup plus chers. Cependant, avec les emplois directs, indirects et induits, il ne représente qu'environ 1 %

L'arrêt brutal des activités de construction et les fermetures de chantiers dues aux mesures de restriction COVID-19, ainsi que la chute des investissements à la Réunion, ont entraîné une baisse estimée à 76 % des performances économiques du secteur de mars à mai 2020, soit une part de la baisse du PIB global de 5 points de pourcentage.¹⁷ Avec la levée des restrictions, la plupart des chantiers ont ouvert et repris leurs

¹⁵ Sur la base d'entretiens

¹⁶ Sénat, 2020. Urgence économique outre-mer à la suite de la crise du COVID-19. Rapports d'information. Voir : <http://www.senat.fr/rap/r19-620/r19-6206.html>

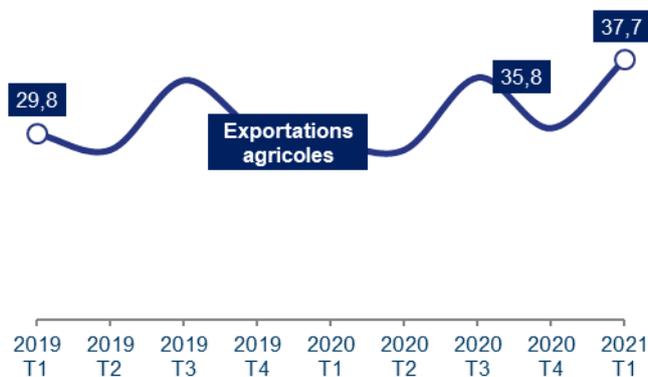
¹⁷ Comptes Économiques Rapides pour l'Outre-mer (CEROM) (2020) L'impact économique immédiat de la crise sanitaire liée au COVID-19 à La Réunion. IEDOM. Voir: https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/cerom_impact_economique_crise_sanitaire_final.pdf

¹⁸ CEROM (2021) L'économie de La Réunion en 2020. Voir: https://www.iedom.fr/IMG/pdf/economie_la_Reunion_2020_ok.pdf

des emplois du secteur privé en 2019. Trois domaines contribuent positivement à l'économie agricole de l'île : la production de canne à sucre, la production de fruits et légumes, et la production de viande porcine et bovine. Le secteur agricole a été parmi les moins touchés par la crise de la COVID-19. Sa contribution à la baisse du PIB a été estimée nulle pendant le confinement, alors que le chiffre d'affaires a globalement baissé de 2 % en 2020. Le secteur agroalimentaire a su s'adapter en mettant en place des circuits courts, des plateformes de marché en ligne et des services de livraison, tout en renforçant la numérisation du secteur. Les entreprises du secteur ont pu continuer à produire quasiment au même rythme que d'habitude pour répondre à la forte demande de consommation des ménages pendant le confinement. Cependant, l'impact n'a pas été uniformément réparti, avec une surperformance de l'industrie de la viande, mais une chute de la production de canne à sucre, en partie due à la sécheresse.¹⁹

Cette résilience s'applique également au secteur de la pêche, qui a été relativement moins touché par la crise de la COVID-19 que d'autres secteurs. En effet, il a bénéficié de la demande locale et a fait preuve de la même capacité d'adaptation que les autres secteurs agroalimentaires. Par exemple, l'ARIPA, l'Association Réunionnaise Interprofessionnelle de La Pêche et de l'Aquaculture, a soutenu le secteur pour les procédures administratives en temps de crise et, en particulier, celles liées aux opérations quotidiennes, comme l'approvisionnement en glace, appâts et carburant pour les pêcheurs. Cependant, le secteur de la pêche a subi une baisse de 12 % du volume des exportations par rapport à 2019, en raison de la perte d'importants marchés asiatiques (principalement chinois) et américains suite aux restrictions de mouvements.²⁰

Figure 15 : Exportations agricoles et agroalimentaires, 1^{er} trimestre 2019 – 1^{er} trimestre 2021 (€ million)



Source : Ecorys, sur la base des données du CEROM

Région.

3. IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

La Réunion, comme les autres régions ultrapériphériques, est confrontée à divers défis sociétaux : un marché du travail fragile, une forte proportion de la population sans formation supérieure et un taux de pauvreté élevé. Ces problématiques ont été exacerbées par la crise de la COVID-19.

L'un des principaux défis est le chômage structurel, qui résulte de plusieurs conditions du marché du travail :

- Il existe une inadéquation entre les qualifications détenues par la population et celles qui sont plus communément requises pour les emplois disponibles. La population est largement sous-qualifiée. En 2019, 34,7 % ont terminé des études supérieures qui sont en augmentation, contre 47,5 % en France continentale.
- Un taux de croissance démographique supérieur au taux de création d'emplois. La Réunion a l'un des taux de fécondité régionaux les plus élevés de l'UE, avec un taux de natalité brut de 15,6 naissances pour 1 000 personnes en 2019, contre 9,5 naissances en moyenne dans l'UE27. Si ce taux est en baisse depuis deux

¹⁹ Ibid.

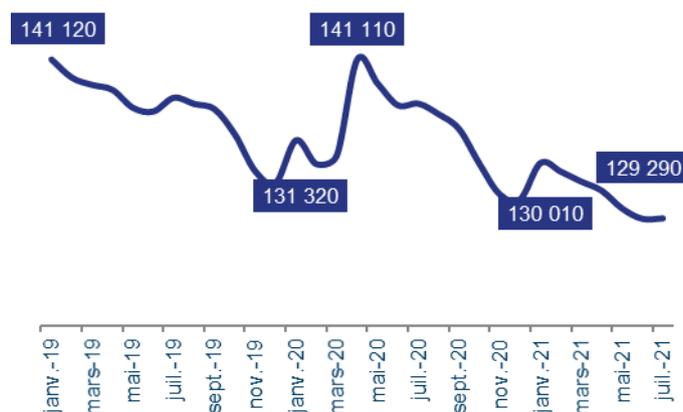
²⁰ Sur la base d'entretiens

décennies, les chiffres élevés des années 1990 et 2000 (20,1 naissances en moyenne) ont entraîné l'entrée d'un grand nombre de jeunes sur le marché du travail.

Selon Eurostat, en 2020, le taux de chômage à la Réunion était de 17,4 %, soit plus du double de la moyenne nationale (8 %²¹). Le chômage constitue un défi particulier pour les plus jeunes. Le taux de chômage des jeunes (15 à 24 ans) en 2020 était de 42 % à la Réunion, contre une moyenne nationale de 20 %²². En 2020, le chômage de longue durée était également plus important qu'en métropole, 7,4% à la Réunion contre 5 % en France. En outre, en 2020, 24,7 % de la population âgée de 15 à 24 ans n'était ni en emploi ni en formation, soit plus du double du taux de la France métropolitaine (11,4 %). De même, à l'instar des autres RUP françaises, la situation sociale de la Réunion est définie par des problèmes structurels liés aux faibles revenus et à un faible taux d'emploi. Ce dernier est également la conséquence du fait que de nombreux ménages ne disposent que d'une seule source de revenus et dépendent donc des prestations sociales.²³ L'INSEE estime que 35 % des ménages réunionnais ont recours à au moins un dispositif de protection sociale.²⁴

En conséquence, le marché de l'emploi était déjà fragile lors de la pandémie de COVID-19. Du 1er au 2ème trimestre 2020, en plein confinement, le nombre de demandeurs d'emploi en recherche d'emploi et sans activité (catégorie A) à La Réunion a augmenté de 5,6 % (soit +7 370 personnes). Cependant, La Réunion est l'une des rares régions françaises à avoir amélioré son taux d'emploi, avec un taux global supérieur de 2 points de pourcentage fin 2020 par rapport à 2019.²⁵ Cela s'explique également par les mesures mises en place : dispositifs d'activité partielle, soutien aux entreprises (notamment aux PME) et aux entrepreneurs individuels.

Figure 16 : Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi à la Réunion, Catégorie A²⁶, Janvier 2019 – Juillet. 2021



Source : Ecorys, sur la base des données de Pôle emploi

En raison de la pandémie de COVID-19, les dispositifs réunionnais d'aide aux chômeurs ont été davantage sollicités, comme l'indiquent les données relatives aux demandes d'indemnisation des ouvriers et employés ayant perdu leur emploi en raison de la crise. D'après la répartition sectorielle des demandes, les secteurs les plus touchés sont le commerce de gros et de détail, la construction, l'hébergement et la restauration, les services aux entreprises et les autres services (Tableau 3). Le plus grand nombre de demandes d'indemnisation a été enregistré pendant la première période de confinement (mars-mai 2020). A partir de mai 2020, les demandes d'indemnisation ont diminué dans tous les secteurs de l'économie réunionnaise, restant toutefois relativement élevées dans les secteurs de la restauration et de l'hébergement. Toutefois, les demandes d'indemnisation au titre du chômage partiel ont nettement augmenté en mars et avril 2021.

Ainsi, les impacts sociaux immédiats du chômage ont été partiellement atténués grâce aux mesures (indemnisation, allocations chômage, facilitation de l'accès à la formation, etc.) mises en place par les autorités nationales françaises.

²¹ Eurostat, code de données en ligne : TPS00203

²² Eurostat, code de données en ligne : YTH_EMPL_110

²³ Sur la base d'entretiens

²⁴ INSEE (2021) Insee Analyses La Réunion, no. 56

²⁵ INSEE (2021) Malgré la crise sanitaire, l'emploi progresse. Enquête Emploi 2020 à La Réunion. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5354321>

²⁶ Selon Pôle emploi, appartiennent à la catégorie A, tous les chômeurs qui recherchent activement un emploi, quel que soit le type de contrat (ex : emplois temporaires ou saisonniers, temps plein, temps partiel, etc.).

Le plein impact des pertes d'emploi à la Réunion se fera probablement sentir lorsque les mesures d'indemnisation prendront fin en décembre 2021.

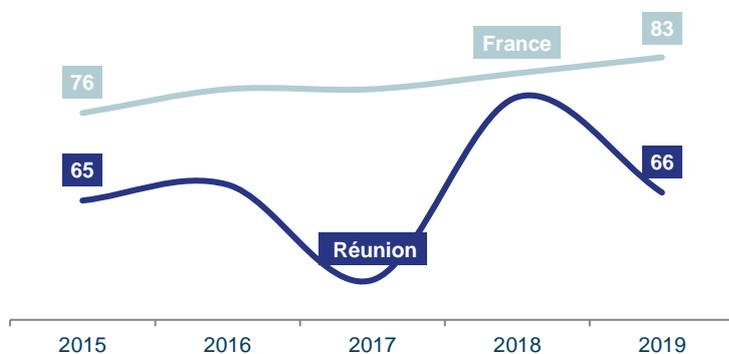
Tableau 3 : Demandes d'indemnisation partielle du chômage par secteur (mars 2020- avril 2021)

	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fev	Mar	Avr
Agriculture et Agro-alimentaire	470	560	475	190	110	80	65	50	45	50	30	40	65	55
Industrie	740	820	645	200	110	65	55	50	45	45	30	35	45	25
Construction	1 840	1 960	1 355	320	160	110	95	75	70	60	45	50	50	30
Commerce de gros et de détail	3 125	3 465	2 975	745	355	210	195	135	145	125	75	170	320	235
Transport	525	635	510	220	140	95	80	60	60	65	50	40	45	25
Hébergement et restauration	1 295	1 365	1 250	695	500	370	385	325	330	315	215	280	610	485
Services aux entreprises	1 275	1 605	1 380	540	335	235	230	180	185	190	145	160	185	140
Autres services	1 930	2 340	2 080	700	390	255	270	205	205	185	125	160	240	195
Services non-marchands	1 130	1 410	1 285	400	180	110	70	50	55	55	35	30	40	25
Total	12 330	14 160	11 955	4 010	2 280	1 530	1 445	1 130	1 140	1 090	750	965	1 600	1 215

Source : Ecorys, sur la base des données Dares

Avant même la crise, le développement de la connexion haut débit à la Réunion a fait l'objet d'une grande attention et est devenu un exemple parmi les RUP françaises. Néanmoins, en raison des coûts relativement élevés et du fort taux d'illettrisme numérique, le pourcentage élevé de couverture du territoire ne se traduit pas pleinement par l'accès des ménages (Figure 17) au numérique, créant une fracture numérique.²⁷

Figure 17 : Ménages disposant d'un accès haut débit (%), 2015-2019



Source : Ecorys, sur la base des données EUROSTAT

En 2020, le taux de sorties précoces des jeunes en décrochage scolaire dans le cadre de l'éducation et de la formation était le deuxième plus élevé des régions françaises (après la Guyane), 21,9 % des personnes âgées de 20 à 24 ans ont un niveau d'éducation inférieur au secondaire, soit plus du double par rapport à la France métropolitaine (10.3 %). En raison de la pandémie de COVID-19, les taux de décrochage scolaire ont encore augmenté, creusant les inégalités sociales.²⁸

L'enseignement en distanciel n'a connu qu'un succès partiel en raison d'un manque d'équipement suffisant pour les ménages les personnes concernées par la pauvreté, de connexions Internet, d'un accès limité aux outils numériques et, dans certains cas, d'un environnement familial peu propice à l'apprentissage numérique.

De plus, les étudiants qui étudient à l'étranger ont vu leurs études universitaires interrompues. Comme beaucoup n'ont pas pu trouver d'emploi temporaire couvrant leurs dépenses et en raison de fermetures d'universités, ils ont dû

²⁷ Sur la base d'entretien; IEDOM (2020) L'Économie numérique à la Réunion. Voir : https://www.iedom.fr/IMG/pdf/l_economie_numerique_vdef.pdf

²⁸ Linfo.re (2020) COVID-19: Le taux de décrochage des élèves en Outre-mer plus élevé qu'en métropole. Voir : <https://www.linfo.re/la-Réunion/societe/covid-19-le-taux-de-decrochage-des-eleves-en-outre-mer-plus-eleve-qu-en-metropole>

retourner à la Réunion. Les activités de formation ont également été interrompues en 2020, ce qui a encore réduit les possibilités de formation.²⁹

Avant même la crise de la COVID-19, la pauvreté était l'un des principaux défis sociaux de la Réunion. C'est particulièrement le cas dans les petites communes rurales, où l'emploi est limité et où la population est plus exposée à la pauvreté. Par exemple, plus d'un habitant sur deux, vit en dessous du seuil de pauvreté à Cilaos et Salazie, villes situées au centre de l'île. Par conséquent, et comme expliqué dans l'étude "La Réunion Face au Chômage de Masse", cette partie de la population se tourne, en dernier recours, vers l'économie informelle pour faire face à des situations très précaires. Cependant, en temps de crise, l'économie informelle est encore plus vulnérable, et les personnes travaillant dans le secteur informel ne sont pas couvertes par les statistiques officielles.

En 2018, 39 % de la population réunionnaise vivait sous le seuil de pauvreté, contre 15 % en France (INSEE 2021). À La Réunion, 121 000 enfants vivent dans des ménages à bas revenus, soit la moitié des enfants de l'île (INSEE 2019). Les Réunionnais doivent faire face à un coût de la vie bien plus élevé qu'en métropole (+37 % pour un panier alimentaire équivalent en 2020). De ce fait, la part des prestations sociales dans le revenu des ménages (hors pensions) est de 17 %, soit près de trois fois plus qu'en métropole avec 6 % (INSEE, 2021). L'impact de la crise sur l'économie réunionnaise a encore aggravé la situation des personnes ayant déjà de faibles revenus et des plus vulnérables (notamment les personnes âgées et les jeunes). La distribution d'aide alimentaire a contribué de manière significative à atténuer la pauvreté alimentaire ; en 2020, les ONG de l'île ont signalé une demande d'aide alimentaire plus élevée qu'en 2019. L'impact de la pandémie touche de manière disproportionnée les ménages à faible revenu, dont le nombre pourrait encore augmenter en raison d'une crise économique prolongée affectant le marché du travail local.³⁰

4. LES REPONSES POLITIQUES POUR LUTTER CONTRE LES EFFETS DE LA CRISE

Aperçu

L'UE a mobilisé plusieurs d'outils et sources de financement pour aider La Réunion à surmonter les difficultés sociales et économiques engendrées par la pandémie. L'initiative d'investissement en réaction au coronavirus (*Coronavirus Response Investment Initiative - CRII*) et l'initiative d'investissement en réaction au coronavirus plus (*Coronavirus Response Investment Initiative Plus CRII+*) ont permis d'utiliser les ressources existantes qui n'avaient pas été utilisées, et de les réorienter là où elles étaient le plus nécessaires. En outre, dans le cadre de l'aide à la relance pour la cohésion et les territoires de l'Europe (REACT-UE) des fonds ont été alloués à La Réunion, dont plus de 250 millions d'euros du Fonds européen de développement régional et plus de 113 millions d'euros de l'enveloppe du Fonds social européen (FSE). Ces fonds permettront de réparer les dommages causés par la crise sanitaire dans la région et d'amorcer une relance écologique, numérique et résiliente de l'économie.

Par ailleurs, des instruments financiers dédiés à La Réunion viendront s'ajouter à la prochaine génération de programmes du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds social européen Plus (FSE+), pour un montant de plus de 1,5 milliard d'euros.

La facilité pour la reprise et la résilience de l'UE est un outil essentiel pour soutenir la reprise. Dans ce contexte, la France a élaboré le Plan National de Relance et de Résilience (PNRR) 2021-2026, qui définit neuf priorités d'investissement destinées à guider la relance à moyen terme.³¹ En juin 2021, la Commission européenne a adopté une évaluation positive du plan français, indiquant que le mécanisme de relance et de résilience fournira 39,4 milliards d'euros de subventions à la France au cours des cinq prochaines années.

²⁹ Sur la base d'entretiens

³⁰ Sur la base d'entretiens

³¹ Gouvernement français (2021) Plan National de Relance et de Résilience. Voir :

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/PNRR%20Francais.pdf

La réponse française à la crise est décrite dans le plan **France Relance**,³² qui prévoit trois étapes, en commençant par une réponse au choc immédiat, puis en se concentrant sur les secteurs les plus touchés pour le reste de l'année 2020 et, enfin, par des mesures de récupération et de résilience à long terme.

Les premiers éléments de la réponse d'urgence ont été les mesures de biosécurité décrétées par le Président Macron et appliquées localement par le Préfet, en plus des efforts visant à renforcer le secteur de la santé pour faire face à la demande accrue de services. Ces mesures ont été suivies d'un effort national de grande ampleur visant à protéger les ménages, les entreprises et les travailleurs par le biais d'instruments tels que le fonds de solidarité, les prêts garantis par l'État et un dispositif de chômage partiel mis en place pour l'ensemble de la France et des régions d'outre-mer (y compris La Réunion).

La deuxième étape a consisté à soutenir les secteurs les plus touchés par des mesures telles que des fonds de solidarité supplémentaires ciblés. A la Réunion, plusieurs de ces actions ont pris la forme de mesures post-restriction pour la transition numérique, pour soutenir le secteur du tourisme et pour soutenir Air Austral, une compagnie aérienne locale dont le siège est situé à l'aéroport Roland Garros de Sainte-Marie. La compagnie assure des liaisons entre la Réunion et la France continentale, Mayotte et d'autres pays de la région, comme l'Afrique du Sud, l'île Maurice et les Seychelles.³³

Le **Plan de Relance Régional** est le nom donné à l'ensemble de mesures et de réorganisation des services mis en place à La Réunion depuis mars 2020, qui ont jusqu'à présent guidé les dépenses de plusieurs fonds et qui établit la planification pour les années 2021 et suivantes.³⁴

En mars 2021, le Président de la Région, le Président du Département et le Préfet ont signé une convention **France Relance à La Réunion**, visant à coordonner le plan de relance et à utiliser de manière cohérente les fonds disponibles pour les trois niveaux de collectivités. Les fonds spécifiquement disponibles pour La Réunion s'élèvent à plus d'un milliard d'euros pour la période 2021-2023.³⁵ Il s'agit notamment de :

- 389 millions d'euros de fonds nationaux de France Relance et du FSE REACT-EU.
- 461 millions d'euros de fonds régionaux provenant de ressources propres et du FEDER de REACT-EU.
- 90 millions d'euros de fonds départementaux provenant de ressources propres et du FEADER.

Mesures dans le secteur de la santé

À la Réunion, l'initiative d'investissement en réaction au coronavirus (**Coronavirus Response Investment Initiative - CRII**) et l'initiative d'investissement en réaction au coronavirus plus (**Coronavirus Response Investment Initiative Plus CRII+**) ont jusqu'à présent permis d'obtenir un soutien supplémentaire de l'UE pour améliorer l'accès aux soins de santé par le biais du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds social européen (FSE)³⁶. En outre, le paquet REACT-UE a mobilisé 26,1 millions d'euros supplémentaires pour améliorer les infrastructures de santé à La Réunion.³⁷

Les autorités réunionnaises ont réagi assez rapidement pour s'assurer que les équipements étaient suffisants et que la population locale bénéficiait de mesures palliatives. Les mesures suivantes ont été prises :

- **L'acquisition d'équipement médical** (avec 6 millions d'euros engagés pour l'achat de plus de 3,5 millions de masques, blouses et autres équipements). Comme indiqué dans la section consacrée aux statistiques sur

³² Gouvernement Français (2020) France Relance. Voir : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/annexe-fiche-mesures.pdf

³³ Informations recueillies sur le site web de la compagnie aérienne. Voir : <https://www.air-austral.com/en/where-we-fly.html>

³⁴ Région Réunion (2020) Plan de relance régional COVID-19. Voir : <https://regionReunion.com/actualite/plan-de-relance-regional-local-le-vital-covid-19/>

³⁵ région Réunion (2021) France Relance à la Réunion. Voir: <https://regionReunion.com/actualite/toute-l-actualite/article/le-president-de-region-didier-robert-signe-l-accord-etat-region-departement-pour-la-relance-economique-locale>

³⁶ <https://cohesiondata.ec.europa.eu/stories/s/CORONAVIRUS-DASHBOARD-COHESION-POLICY-RESPONSE/4e2z-pw8r/>

³⁷ Derniers chiffres fournis par la Commission européenne.

les soins de santé, des machines ont été achetées pour commencer à fabriquer des masques sur l'île, et le secteur public a équipé les associations d'aide alimentaire et de santé de masques. De même, un million d'euros a été alloué aux tests de diagnostic COVID-19 et à la fourniture de kits de détection rapide pour le centre hospitalier universitaire (CHU) de l'île. Le budget du Fonds social européen (FSE) a été utilisé pour l'acquisition d'équipements de protections individuelles tels que des masques, des gants et des tests de dépistage. Le budget du Fonds européen de développement régional (FEDER) a également été utilisé pour soutenir l'acquisition d'équipements pour les kits de test et les ventilateurs.

- La taxe **Octroi de Mer** généralement imposée sur les produits importés dans les régions ultrapériphériques françaises, et source importante de revenus pour la plupart des régions ultrapériphériques, a été temporairement supprimée à partir de mai 2020 pour les importations de médicaments, d'équipements sanitaires et médicaux afin de réduire le coût de ces importations et d'alléger la charge administrative liée à leur introduction dans les régions. Cette mesure d'urgence a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2021.³⁸
- Des campagnes pour encourager les **habitudes d'hygiène** telles que le lavage fréquent des mains. Cependant, certaines parties de l'île souffrent encore d'un manque d'accès à un approvisionnement en eau propre et constant. Il est rapporté que 52 % de la population réunionnaise est connectée à des réseaux d'eau non sécurisés ou irréguliers. Des efforts ont été mobilisés pour améliorer l'accès et la salubrité de l'eau à travers l'île. En octobre 2020, la Commission permanente du Conseil régional a attribué 877 500 € à la CIREST (*Communauté intercommunale Réunion Est*) pour la construction de la station d'épuration de Bras-Panon. Début décembre 2020, l'Office de l'Eau de la Réunion a approuvé l'attribution de 500 000 € de subventions à des projets d'amélioration de l'eau potable et de l'assainissement. Une campagne a également été déployée pour promouvoir et encourager l'utilisation de l'application nationale française de traçage StopCovid, rebaptisée TousAntiCovid.³⁹ Toutefois, la mise en place de ce système semble avoir été limitée.

MESURES DE SOUTIEN A L'ECONOMIE

L'Union européenne a mobilisé ses fonds pour soutenir la relance économique de la Réunion. Le paquet REACT-UE a réparti 229,9 millions d'euros au titre du FEDER et 114 millions d'euros au titre du FSE. Les fonds comprennent, entre autres, le soutien aux PME, l'aide à l'accès à des emplois de qualité, la sauvegarde des emplois menacés par la crise et le soutien aux personnes en risque d'exclusion sociale.

Reporter les échéances de paiement sociales et/ou fiscales

La France a mis en place une mesure politique permettant aux employeurs, y compris les travailleurs indépendants, de bénéficier d'un report de paiement des cotisations sociales. Les secteurs les plus touchés par la crise COVID-19, tels que le transport, le commerce de détail et le tourisme, peuvent également accéder à des exonérations dans le paiement des cotisations sociales. En outre, des mesures relatives au report de l'impôt foncier et de l'évaluation foncière et à l'allègement de l'impôt direct ont été introduites pour les entreprises. Pour l'année 2021, les entreprises réunionnaises bénéficieront d'une réduction d'impôts équivalente à 59 millions d'euros.⁴⁰

Encourager l'accès aux prêts grâce à des garanties soutenues par l'État

Le gouvernement national français a mis en place un mécanisme de garanties pour soutenir le financement bancaire des entreprises (Prêt garanti par l'État ou PGE). Ces prêts garantis par l'État sont ouverts à la quasi-totalité des

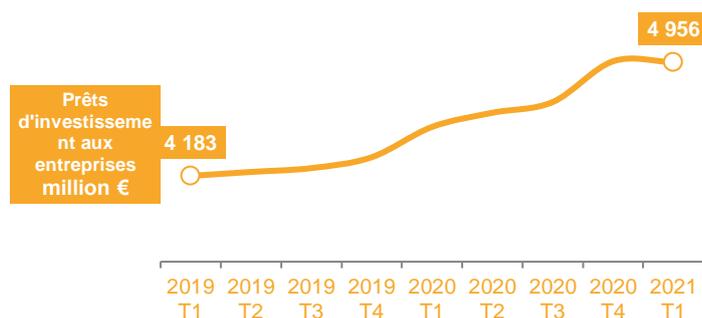
³⁸ Commission européenne (2021) amendant la décision (UE) 2020/491 relative à l'exonération des droits à l'importation et à l'exonération de la TVA à l'importation accordée pour les biens nécessaires à la lutte contre les effets de l'épidémie de COVID-19 au cours de l'année 2020 [notifiée sous le numéro C(2021) 2693]. [En ligne] Voir : https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=uriserv%3AOJ.L_.2021.140.01.0010.01.ENG&toc=OJ%3AL%3A2021%3A140%3ATOC.

³⁹ Magnien, M. (2020) COVID-19: La fin d'Alertanoo à La Réunion. Voir : <https://www.linio.re/la-Reunion/societe/covid-19-la-fin-d-alertanoo-a-la-Reunion>. Réunion.gouv.fr (2020) Application TousAntiCovid ; une barrière supplémentaire contre la COVID 19 - Les services de l'Etat à La Réunion. Voir : <http://www.Reunion.gouv.fr/application-tousanticovid-une-barriere-a7371.html>

⁴⁰ Préfet de la Région Réunion (2020) Dès 2020, plus de 100 millions d'euros déjà validés pour La Réunion. Voir : http://www.Reunion.gouv.fr/des-2020-plus-de-100-millions-d-euros-deja-valides-a7764.html?var_mode=calcul

entreprises du territoire français, quelles que soient leur taille et leur forme juridique.⁴¹ Dans le cadre de ce dispositif, les entreprises ont la possibilité de contracter un prêt garanti par l'État auprès de leur établissement bancaire habituel ou de leur plateforme de prêt, et l'État garantit entre 70 % et 90 % du prêt, selon la taille de l'entreprise, à rembourser sur 5 ans. Les candidatures ont été ouvertes en août 2020 et resteront ouvertes jusqu'à la fin de 2021. À la Réunion, 7 510 entreprises ont bénéficié du PGE, pour un montant total de 1,14 milliard d'euros, jusqu'à la fin août 2021.⁴² L'un des principaux bénéficiaires a été Air Austral, avec un PGE de 56 millions d'euros accordée par trois banques. La compagnie aérienne en difficulté avait bénéficié d'investissements publics de la Région Réunion dans la société d'économie mixte Semetra pour devenir actionnaire majoritaire d'Air Austral et assurer son redressement dès 2019.

Figure 18 : Prêts à l'investissement accordés aux entreprises, en millions d'euros (1^{er} trimestre 2019 – 1^{er} trimestre 2021)



Les données disponibles indiquent que les entreprises réunionnaises ont continué à contracter des prêts au même rythme qu'avant la pandémie. La valeur des prêts sur l'île a continué à suivre une tendance à la hausse, augmentant de 8,4 % entre le premier et le troisième trimestre 2020. Cela montre le besoin continu d'accès aux prêts pour les entreprises pendant la pandémie, ainsi que l'importance de mécanismes tels que le PGE pour inciter les banques à les proposer.

Source : Ecorys, sur la base des données du CEROM

Dispositifs spécifiques pour le secteur privé

Les opportunités de financement pour le secteur privé à la Réunion, tant sectorielles qu'intersectorielles, sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Volets du Plan de Relance Régionale⁴³

Nom	Description	Investissements	Bénéficiaires
Fonds de Solidarité Nationale (FN) ⁴⁴	Compensation de la perte de chiffre d'affaires ou assistance forfaitaire pour les situations les plus difficiles (par exemple, la faillite)	194 millions €	99 469 aides en juin 2021 à la Réunion.
Fonds de Solidarité Régionale (FSR) ⁴⁵	Compensations pour les micro-entreprises (moins de 10 employés) qui ont fermé pendant l'enfermement ou qui ont subi une perte de chiffre d'affaires allant jusqu'à moins 20 %	14.5 millions €	10 149 entreprises bénéficiaires depuis juin 2021 à la Réunion.
Fonds régional de garantie	Consolidation à moyen terme des prêts bancaires à court terme, développée en partenariat avec la BPI. Des prêts d'une durée de 3 à 5 ans de 10 000 à 5 millions d'euros pour les PME.	6 millions € (3 de la région, 3 de BPI France)	
Prêt Régional Rebond	Prêt à taux zéro pour les PME, financé par le FEDER. Un mécanisme comparable a été annoncé en 2021. ⁴⁶	28 millions €	200 entreprises en ont bénéficié à la Réunion.

⁴¹ A l'exception de certains établissements de crédit et sociétés de financement

⁴² Les informations sont régulièrement mises à jour. Voir : <https://www.data.gouv.fr/en/datasets/donnees-relatives-aux-prets-garantis-par-letat-dans-le-cadre-de-lepidemie-de-covid-19/>.

⁴³ Région Réunion (2021) Orientations Budgétaires Assemblée Plénière du 25 novembre 2020. Voir : <https://regionReunion.com/actualite/toute-l-actualite/article/orientations-budgetaires-2021-assemblee-pleniere-du-25-novembre-2020>

⁴⁴ aides-entreprises.data.gouv.fr (2021) Fonds de solidarité : La Réunion. Voir : <https://aides-entreprises.data.gouv.fr/fds?datasetid=regions&field=code&value=04&zoom=3.92¢erlat=-28.4471¢erlng=57.2126&selected=regions%3A6.departements%3A94>

⁴⁵ <https://data.regionReunion.com/explore/dataset/fsr-soutien-covid19/table/>

⁴⁶ Région Réunion (2021) Didier Robert annonce un redéploiement du prêt rebond en direction des petits commerçants et artisans. Voir : <https://regionReunion.com/actualite/toute-l-actualite/article/didier-robert-annonce-un-redeploiement-du-pre-rebond-en-direction-des-petits-commerçants-et-artisans>

Fonds de Solidarité Régionale Tourisme Pt 1	Soutien financier en espèces pour améliorer l'équilibre d'exploitation des entreprises du secteur du tourisme comptant de 0 à 50 employés. Note: Financé par le Fonds européen de développement régional (FEDER), avec un préfinancement de la Réunion.	Coûts opérationnels : 17 € Investissement : 10 millions €	Les bénéficiaires reçoivent une aide pouvant aller jusqu'à 5 500 €.
Fonds de Solidarité Régionale Tourisme Pt 2	Cible des besoins accrus d'accompagnement des entreprises touristiques réunionnaises confrontées à des coûts fixes particulièrement élevés et à une perte de chiffre d'affaires par une subvention directe forfaitaire. Note: Ce fonds est financé à 100 % par la Réunion.	-	Le montant est déterminé en fonction de l'effectif salarié de l'entreprise. Le montant minimum est fixé à 50 €.

Le secteur du tourisme ayant été particulièrement touché, la région de la Réunion a mis en place une mesure supplémentaire. Une série de "chèques- tourisme" (Mon Ile 974) a été distribuée pour encourager le tourisme local des Réunionnais. Le gouvernement régional s'est associé à des hébergements touristiques, des restaurants et des entreprises offrant des services liés aux loisirs pour fournir à plus de 50 000 familles des chèques de 300 € à dépenser dans ces entreprises.⁴⁷ Lancé en août 2020 et initialement applicable jusqu'en janvier 2021, il a été prolongé jusqu'en août 2021.

De même, des fonds d'urgence de suivi ont été mis en place par la région Réunion pour les entreprises de l'événementiel et pour le secteur culturel. Les mesures s'élèvent à 1,5 million d'euros en 2020 et à 10 millions d'euros en 2021 (provenant également de REACT-UE et inscrites dans le plan de relance). Les boîtes de nuit, en particulier, sont éligibles à une aide étendue, bénéficiant de 10 000 € par mois ou de 20 % du chiffre d'affaires mensuel antérieur. L'utilisation de ces fonds a toutefois été entravée par la charge administrative liée à la préparation des demandes, une partie de la population ciblée s'inquiétant de la complexité des procédures et de la lenteur des versements.⁴⁸

En outre, la région a émis le Chèque numérique pour indemniser les entreprises des coûts supportés pour la transition numérique. Destiné aux PME de moins de 20 employés de tous les secteurs, à l'exception du secteur numérique, le chèque subventionne 80 % des dépenses éligibles (jusqu'à 3 200 €) pour les entreprises comptant jusqu'à 9 employés, et 50 % des dépenses éligibles (jusqu'à 2 000 €) pour les entreprises comptant jusqu'à 19 employés. Les entreprises sont indemnisées pour les dépenses liées à la création de sites web, aux nouvelles solutions de vente et aux formations numériques, entre autres. Entre septembre 2020 et février 2021, plus de 4 000 entreprises en ont bénéficié, pour un montant total de 5 millions d'euros.⁴⁹ Une nouvelle version du Chèque numérique a été mise à disposition pour 2021.

MESURES DANS LE SECTEUR DU TRAVAIL ET DANS LE SECTEUR SOCIAL

Mesures en faveur du marché du travail

Un dispositif de chômage partiel à grande échelle a été lancé au niveau national français. Cette mesure permet aux entreprises de demander une "allocation d'activité partielle" si elles ont des salariés qui ne peuvent plus travailler, si elles sont touchées par des fermetures ou des baisses d'activité, si elles rencontrent des difficultés d'approvisionnement ou si elles ne sont pas en mesure de mettre en œuvre des mesures de prévention pour tous leurs salariés. Ce régime de chômage partiel fonctionne en deux temps : les salariés reçoivent de leur employeur une allocation d'activité partielle en lieu et place de leur salaire. Ensuite, les entreprises reçoivent une subvention versée par l'État, correspondant à 85 % de l'allocation versée aux salariés. Le dispositif de chômage partiel a bénéficié à plus

⁴⁷ Région Réunion (2021) Professionnels du Tourisme, devenez partenaire du Chèque tourisme. Voir : <https://regionReunion.com/actualite/toute-l-actualite/article/professionnels-du-tourisme-devenez-partenaire-du-cheque-tourisme-mon-ile-974>

⁴⁸ Réunion la 1ère (2021) Les discothèques à l'agonie ne voient pas le bout du tunnel - Réunion la 1ère. Voir : <https://la1ere.francetvinfo.fr/Reunion/les-discotheques-a-l-agonie-ne-voient-pas-le-bout-du-tunnel-909340.html>

⁴⁹ Sur la base d'entretien.

de 100 000 salariés réunionnais (soit 56 % des salariés du secteur privé) entre mars et juin 2020. Les données comparatives montrent qu'entre mars et avril 2020, La Réunion est la région française qui compte la troisième plus forte proportion de salariés accompagnés par le dispositif de chômage partiel (41,5 % des salariés), précédée seulement par la Guadeloupe (44,3 % des salariés) et la Corse (49,8 % des salariés). Au niveau national, 37,2 % des salariés français en moyenne ont bénéficié du dispositif de chômage partiel sur la même période.⁵⁰

Le gouvernement français a également mis en place des mesures pour renforcer les parcours formels vers l'emploi. Comme indiqué précédemment, l'inadéquation des compétences sur le marché du travail réunionnais expose les jeunes à un risque particulièrement élevé de chômage, ce qui rend d'autant plus important que les formations sur le tas, telles que l'apprentissage, restent à leur disposition. En raison de la pandémie, les entreprises ont eu du mal à subvenir aux besoins de leur personnel permanent et ont naturellement été moins enclines à investir dans des postes de formation temporaires. Une aide exceptionnelle a été déployée au niveau national aux employeurs d'apprentis pour couvrir les coûts des contrats d'apprentissage conclus entre juillet 2020 et février 2021. Les entreprises du secteur industriel et commercial, privé ou public, ont pu bénéficier de cette aide. 0,8 million d'euros ont été budgétés pour l'ensemble des régions d'outre-mer.

Le dispositif national d'incitation à l'emploi **1 Jeune 1 Solution**⁵¹ est un ensemble de mesures visant à stimuler l'emploi des jeunes. Il prévoit des incitations pour les entreprises sous la forme d'une aide financière de 4 000 € pour les entreprises qui embauchent des jeunes (moins de 26 ans) entre août 2020 et mai 2021 ou d'une subvention de 5 000 €/8 000 € pour les entreprises qui proposent des contrats d'apprentissage ou de formation professionnelle, ce dernier montant étant offert pour les plus de 18 ans. Le dispositif incitatif permet également de proposer de nouvelles formations aux jeunes et de construire des parcours d'insertion spécifiques pour les personnes éloignées du marché du travail. En 2020, 1 289 jeunes ont été embauchés, et 2 159 contrats d'apprentissage signés à La Réunion. Par ailleurs, 1 744 emplois aidés ont été créés, portant à 5 192 le nombre total de bénéficiaires sur l'île. Initialement prévu jusqu'à fin janvier 2021, le programme a été prolongé jusqu'à fin 2021 pour les entreprises proposant des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation et jusqu'à fin mai 2021 pour les entreprises embauchant des jeunes.⁵² Une subvention exceptionnelle de 5 000 €/8 000 € est versée pour la première année des contrats signés entre juillet 2020 et décembre 2021. Elle a été prolongée jusqu'au 20 juin 2022.⁵³

En plus de ce qui précède, plusieurs mesures supplémentaires ont été prises pour :

- Soutenir les plus vulnérables de la société par la distribution, entre autres, d'une aide alimentaire et d'une aide au loyer,
- Apporter un accompagnement spécial aux étudiants, dont une allocation de rentrée scolaire. Plus de trois millions de familles à faibles revenus ont bénéficié de l'allocation de rentrée scolaire sur l'ensemble des territoires français (y compris les régions ultrapériphériques françaises) en 2020, dont plus de cinq millions d'enfants en âge d'être scolarisés.⁵⁴ L'allocation habituelle a été versée à 81 000 familles réunionnaises en 2019.⁵⁵

En outre, les lycéens inscrits dans un lycée public ou privé de la Réunion ont eu accès à un montant forfaitaire de 120 € alloué par la région Réunion pour les soutenir dans les frais liés à l'éducation, tels que les manuels scolaires, les

⁵⁰ INSEE (2020) Au 1^{er} trimestre 2020 : Une baisse de l'emploi salarié historique mais limitée par un recours massif à l'activité partielle. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4630052#graphique-figure4>

⁵¹ <https://www.1jeune1solution.gouv.fr>

⁵² Service-public.fr (2021) Plan 1 jeune, 1 solution : l'aide à l'embauche des jeunes est prolongée. Voir : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14189>

⁵³ *Ibid*

⁵⁴ Service-public.fr (2020) Allocation de rentrée scolaire 2020 (ARS) : pour qui, quand et combien ? Voir : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14192>

⁵⁵ Réunion.orange.fr (2019) Pas de grande différence avec 2018 : Le montant de l'allocation de rentrée scolaire est déjà connu. Voir : <https://Réunion.orange.fr/actu/Réunion/le-montant-de-l-allocation-de-rentree-scolaire-est-deja-connu.html>

équipements de santé, et de sécurité. Ces mesures ont été mises en place en novembre 2020.⁵⁶ Les étudiants réunionnais boursiers ont également eu accès à un soutien pour leur connexion internet, sous la forme d'un versement de 120 €. Cette aide a été étendue pour couvrir également l'année scolaire 2021-2022.⁵⁷

Réflexions sur les mesures⁵⁸

En raison du stade de mise en œuvre et du manque d'informations de suivi disponibles, il est difficile d'évaluer l'efficacité de ces mesures. Cependant, les parties prenantes à la Réunion ont généralement évalué positivement la réponse à la crise. Le financement fourni par l'UE et les mesures de soutien mises en place par les gouvernements français et régional ont joué un rôle essentiel dans la réduction de l'impact de la pandémie à la Réunion.

Le mécanisme européen de relance et de résilience offre des perspectives de développement économique pour les années à venir. Néanmoins, de nombreuses parties prenantes ont noté que l'accès aux fonds de l'UE reste difficile pour les PME, en raison de la complexité des demandes administratives. Pour tirer le meilleur parti des fonds de relance, il sera essentiel de simplifier les procédures de demande et d'apporter un soutien administratif aux PME.

De nombreuses entreprises ont souffert financièrement, mais les aides sociales et les aides aux entreprises ont joué un rôle efficace dans le maintien de l'activité économique. L'absence d'impact négatif sur l'emploi total en 2020 en est également la preuve.

Les mesures concernant le report des dettes fiscales et sociales, et des échéances de crédit, ont été mises en place localement très rapidement et ont été efficaces pour soutenir les PME. Le chèque tourisme a encouragé la population locale à soutenir l'industrie du tourisme. Ce chèque a été perçu comme efficace et a donc été étendu, grâce au financement de REACT-EU. Le dispositif d'emploi partiel a été déterminant pour le maintien du niveau d'emploi. Par ailleurs, les fonds de solidarité nationaux et régionaux ont aidé environ la moitié des entreprises réunionnaises.

Les avis sur les programmes de prêts sont moins positifs. Le prêt rebond n'a pas ciblé les entreprises unipersonnelles, alors qu'elles représentent 50 % du total des entreprises, ce qui réduit fortement son efficacité. Si les PGE ont été distribués sans délai, il a été souligné que le PGE n'a pas été suffisamment adapté à l'environnement des entreprises réunionnaises. Les très petites entreprises préféreraient des avances remboursables ou des facilités de financement. Comme ces entreprises ont souvent déjà des dettes sociales et fiscales, la perception est que le PGE renforce l'endettement. Selon les informations disponibles, environ 10 % seulement des entreprises réunionnaises ont bénéficié de tels prêts. Certaines ont refusé l'aide parce qu'elles étaient pessimistes quant aux perspectives économiques futures et qu'elles craignaient de s'endetter.

5. PERSPECTIVES D'AVENIR

Selon une enquête menée par l'IEDOM, les entreprises estiment que l'économie réunionnaise devrait retrouver son niveau d'avant la crise en 2022 (Figure 19). L'économie de l'île a fait preuve de résilience face à des chocs répétés par le passé. Cependant, les incertitudes liées à l'évolution de l'économie mondiale et aux pandémies (par exemple,

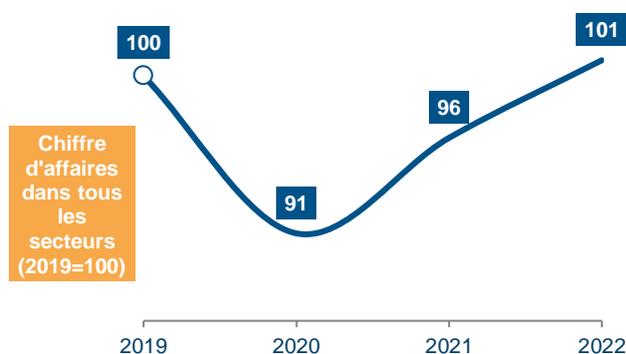
⁵⁶ Région Réunion (2020) Lycéen, Lycéenne, La Région lance l'aide spéciale COVID. Voir : <https://regionReunion.com/aides-services/article/lyceen-lyceenne-la-region-lance-l-aide-speciale-covid>. See also: <https://www.linfo.re/la-reunion/societe/une-aide-speciale-covid-votee-par-la-region-pour-l-annee-scolaire-2020-2021>

⁵⁷ Région Réunion (2021) Lycéen, Lycéenne, La Région reconduit l'aide spéciale COVID. Voir : <https://regionReunion.com/aides-services/article/lyceen-lyceenne-la-region-reconduit-l-aide-speciale-covid>

⁵⁸ Les réflexions sur les mesures sont principalement basées sur les commentaires des parties prenantes recueillis au cours de la période janvier-juillet 2021. Elles doivent être considérées comme un premier retour d'information et un aperçu de la mesure plutôt que comme une évaluation. Le rapport final tente de fournir un examen plus détaillé des mesures en termes de pertinence et de résultats obtenus.

la mise en place des vaccins, l'émergence de nouvelles variantes plus contagieuses) demeurent, et affectent la croissance de l'économie réunionnaise.

Figure 19 : Variation probable du chiffre d'affaires intersectoriel, 2019-2022



Source : Ecorys, sur la base du CEROM et d'entretiens. Les chiffres d'affaires sont basés sur une enquête de l'IEDOM menée auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises.

Après le choc subi en 2020, l'économie réunionnaise a commencé à se redresser en 2021. La reprise devrait se poursuivre en 2022, pour atteindre le niveau d'avant la crise.⁵⁹ Cela la placerait sur une trajectoire comparable à celle de la France métropolitaine (voir les prévisions économiques de l'OCDE).⁶⁰ Les experts estiment que l'île devrait surpasser certaines autres RUP françaises en raison de sa taille économique relativement plus importante, de sa population et de sa faible dépendance vis-à-vis des revenus du tourisme. La bonne gestion de la crise par l'administration locale et la stabilité de l'environnement réglementaire contribuent à ce sentiment positif.⁶¹

Toutefois, les facteurs décrits ci-dessus, liés à l'insularité et à l'éloignement de la Réunion, pourraient ralentir le rythme de la reprise et la rendre plus incertaine par rapport à la France métropolitaine et à l'UE dans son ensemble. En particulier, la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement locales et la dépendance à l'égard des importations rendent l'économie plus sensible à de nouveaux chocs. D'un point de vue sectoriel, le commerce de détail devrait connaître une reprise rapide, alimentée par une augmentation des dépenses grâce à l'épargne accumulée par les ménages en 2020. Néanmoins, les estimations de l'IEDOM indiquent que le secteur sera légèrement en deçà de ses performances d'avant la crise en 2021.⁶² Alors que les chaînes de valeur restent exposées à de nouvelles restrictions de mobilité, le rebond des importations après l'assouplissement des restrictions anticipées en 2020 a permis de reconstituer les stocks, ce qui garantit la résilience à court terme.

Le secteur du tourisme a subi un coup dur en 2020 (actuellement estimé à -39 % de recettes), et il ne devrait connaître qu'une légère augmentation de 2 % en 2021.⁶³ L'augmentation de la consommation locale dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration continue de compenser partiellement les pertes dues à la réduction du nombre d'entrées de touristes. Bien que l'on s'attende à ce que la reprise soit lente et fortement dépendante des développements futurs liés à la COVID-19, le fait que la Réunion ait connu des taux d'infection relativement faibles par rapport à la France métropolitaine, et qu'elle fasse partie de l'UE, pourrait représenter un avantage par rapport aux destinations touristiques proches. Comme pour le tourisme, l'avenir du secteur de la culture reste très incertain, et la reprise potentielle dépend entièrement des progrès réalisés dans la lutte contre la pandémie.

Après l'arrêt de l'activité en 2020, le secteur des transports a repris son activité au cours du second semestre, et en 2021. La crise a également présenté certaines opportunités pour le secteur, par exemple le développement de la capacité de transport aérien et l'augmentation de l'activité grâce à la délocalisation de territoires voisins (par exemple, des entreprises françaises quittant Madagascar pour s'installer à la Réunion). Néanmoins, la situation reste fragile. En particulier, le secteur du transport aérien ne prévoit pas de retour à son niveau d'activité de 2019 avant 2025.⁶⁴

Bien que le secteur de la construction ait subi une forte baisse pendant la période de confinement, la fin de l'année 2020 a vu une augmentation de l'activité confirmée au premier trimestre 2021 et devrait se poursuivre pour le reste

⁵⁹ IEDOM, 2021. *L'économie de La Réunion en 2020*. Voir : https://www.iedom.fr/IMG/pdf/economie_la_Reunion_2020_ok.pdf

⁶⁰ OECD, 2021. *Economic Outlook*. Voir : <https://oecd.org/economic-outlook>

⁶¹ IEDOM, 2021. *L'économie de La Réunion en 2020*. Voir : https://www.iedom.fr/IMG/pdf/economie_la_Reunion_2020_ok.pdf

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ Sur la base d'entretiens

de l'année, lorsque le secteur devrait dépasser ses revenus d'avant la crise.⁶⁵ Toutefois, des incertitudes considérables liées à la volatilité du marché mondial subsistent, notamment une hausse continue des prix des produits de base, qui pourrait freiner les performances du secteur à court et moyen terme. La garantie de l'approvisionnement en matériaux de construction nécessaires à l'exécution des commandes en cours jouera donc un rôle essentiel.

Le secteur de l'agriculture et de la pêche a relativement bien résisté à la crise et a réussi à accroître sa résilience aux chocs futurs. En sensibilisant à la nécessité d'une plus grande autosuffisance et en accélérant l'utilisation des technologies numériques, il a ouvert de nouvelles possibilités de développement sectoriel.

Comme dans de nombreuses autres régions, les restrictions à la mobilité ont mis à rude épreuve le système éducatif local. Les difficultés liées au passage à un environnement d'apprentissage numérique ou aux déplacements depuis les zones rurales en période de mobilité restreinte pourraient entraîner une perte de résultats d'apprentissage. À long terme, cela pourrait créer des difficultés supplémentaires pour toute une génération, et en particulier pour les enfants issus de milieux défavorisés qui cherchent à entrer sur le marché du travail.

Comme indiqué plus haut, la numérisation figure parmi les priorités des autorités locales depuis quelques années. De plus, l'économie numérique de l'île est relativement nouvelle, mais a connu une croissance rapide au fil des ans. La crise de la COVID-19 pourrait représenter un facteur d'accélération du développement de l'économie numérique dans les années à venir, avec un impact sur le marché du travail, notamment pour les plus jeunes. Le développement de ce secteur pourrait en effet bénéficier à la population locale, à la fois par de meilleures opportunités d'emploi et par une augmentation du niveau général de la culture numérique.⁶⁶

6. SUGGESTIONS DE MESURES DE RELANCE ET DE RESILIENCE

RECOMMANDATION 1 : ENCOURAGER L'ADOPTION DE SOLUTIONS NUMERIQUES POUR L'ENGAGEMENT B2B ET B2C

Type de mesures : Investissement, appui-conseil, appui sectoriel

Durée : Court à moyen terme

Enjeux : En raison de la pandémie, les entreprises ont réagi aux fermetures partielles, à la distanciation sociale et à la baisse de clientèle se rendant en personne dans les magasins, en introduisant des solutions numériques, telles que les livraisons à domicile et les achats en ligne. Le gouvernement régional a soutenu ce développement avec des *chèques numériques*, qui ont été utilisés pour créer des sites Web et être présent en ligne pour les magasins traditionnels. Ces nouveaux outils numériques ont permis aux entreprises de survivre et représentent de nouvelles opportunités pour les opérateurs historiques comme pour les nouveaux entrants sur le marché. Compte tenu de l'existence d'un marché intérieur opérationnel sur l'île, le développement de solutions numériques telles que les applications mobiles est une voie prometteuse pour stimuler la croissance économique à La Réunion. Cependant, les solutions numériques ne sont pas très répandues et les entreprises qui pourraient en bénéficier n'ont aucun moyen de suivre les nouvelles tendances et de comprendre quelles évolutions technologiques pourraient accroître leur compétitivité.

Objectif : Soutenir l'adoption de solutions numériques pour les entreprises afin de stimuler les relations B2B et B2C, pour augmenter l'efficacité des entreprises locales et contribuer à la reprise et à la croissance économiques.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ Sur la base d'entretien ; IEDOM (2020) L'Économie numérique à la Réunion - Voir: https://www.iedom.fr/IMG/pdf/l_economie_numerique_vdef.pdf

Actions : Sur la base des chèques numériques existants, les mesures de soutien pourraient être étendues à un plus grand nombre de secteurs, afin d'encourager la numérisation généralisée des entreprises. Cette extension pourrait se faire en trois étapes. Premièrement, les autorités régionales pourraient procéder à une évaluation de l'impact des mesures existantes afin d'identifier les améliorations possibles. Deuxièmement, sur la base de la mesure existante et de son évaluation, le système de chèques pourrait être élargi et étendu afin de garantir une large diffusion sur l'île. Troisièmement, comme tous les entrepreneurs ne connaissent pas les outils numériques disponibles pour soutenir leur modèle d'entreprise spécifique, le gouvernement régional pourrait coupler le soutien financier avec des services de conseil. Un service d'assistance (helpdesk) pourrait être mis en place, par exemple au sein de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), pour aider les entrepreneurs qui se renseignent sur les outils disponibles pour numériser leurs modèles d'entreprise. Le service de conseil pourrait se concentrer sur des modèles commerciaux B2B de niche afin d'encourager les entreprises à vendre des produits et des services à d'autres sociétés. Outre le B2B, les solutions B2C (*Business to consumers*) pourraient être explorées plus avant grâce à l'adoption d'outils et de solutions numériques. Ce service de conseil pourrait contribuer à l'adoption des chèques numériques et mettre en relation les entrepreneurs et les experts numériques pour la conception et la mise en œuvre des outils proposés.

L'Union européenne pourrait explorer les sources de soutien nationales et européennes. Les sources de l'UE pourraient inclure, entre autres, le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE+) et le programme pour une Europe numérique.

RECOMMANDATION 2 : AMELIORER LES CAPACITES DU SECTEUR PRIVE GRACE A LA NUMERISATION

Type de mesures : Investissement et formation

Durée : Moyen à long terme

Enjeux : La pandémie a favorisé l'essor de la numérisation, facilitée par la couverture élevée de la connexion Internet à large bande à la Réunion. Néanmoins, l'un des principaux obstacles à l'adoption des outils numériques par les PME est l'illettrisme numérique généralisé des chefs d'entreprise et des membres les plus âgés de la société. Un autre défi pour la Réunion est son taux de chômage élevé. En 2020, le taux de chômage à la Réunion était supérieur à 17 %, soit plus du double de celui de la France. Au deuxième trimestre 2020, dans un contexte de confinement, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) à la Réunion a augmenté de 5,6 % sur le trimestre.

Objectif : Améliorer les compétences numériques des citoyens et promouvoir la numérisation du secteur privé.

Actions : Si les solutions B2B et B2C améliorent une partie de l'environnement commercial, il sera tout aussi important d'améliorer les compétences de base des citoyens et du secteur privé au sens large. Pour améliorer les compétences numériques des citoyens, deux programmes pourraient être mis en place. Le premier pourrait se concentrer sur la formation des citoyens sans emploi, en mettant l'accent sur les programmes d'alphabétisation numérique. Cette formation pourrait être associée à des subventions pour les entreprises qui embauchent des personnes formées au numérique. Cette mesure permettrait à la fois de réduire le chômage et de faciliter la transition numérique des entreprises locales. Un deuxième programme pourrait consister à faire parrainer la formation continue des entrepreneurs par les autorités régionales, éventuellement en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie. En combinant une meilleure formation de la main-d'œuvre avec des incitations et des services de conseil pour l'adoption de solutions numériques, comme décrit dans la première recommandation, on créerait des entreprises plus productives, efficaces et résilientes, tout en facilitant l'absorption et la montée en compétence des chômeurs. Au final, cela améliorerait la compétitivité de La Réunion.

La Réunion pourrait explorer les sources de soutien nationales et européennes. Les sources de l'UE pourraient inclure, entre autres, le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE+) et le programme pour une Europe numérique.

RECOMMANDATION 3 : AMELIORER LA CONNECTIVITE ET LES TRANSPORTS REGIONAUX

Type de mesures : Infrastructure, connectivité, investissement et compétitivité

Durée : Moyen et long terme

Enjeux : Plusieurs mesures sont déjà en place pour développer les infrastructures régionales de transport. Tout d'abord, l'extension de l'aéroport Roland Garros - qui devrait être achevée fin 2023 - permettra d'augmenter sa capacité de 2,1 à 3,5 millions de passagers par an, et d'accroître la compétitivité de l'aéroport. Le FEDER contribue à l'expansion de l'aéroport à hauteur de 67 millions €. ⁶⁷ Par ailleurs, la *nouvelle route du littoral* (NRL), une nouvelle autoroute cofinancée par le FEDER et la Banque européenne d'investissement, sera partiellement ouverte à la circulation d'ici fin 2021, et réduira le nombre de jours par an pendant lesquels l'une des principales liaisons de l'île est fermée en raison des conditions météorologiques.

Selon les parties prenantes, alors que de nouveaux modèles économiques ont été explorés pendant la pandémie et que les entreprises de l'île ont mis en œuvre de nouvelles solutions numériques, l'infrastructure de transport doit être améliorée pour réduire la congestion routière et les retards de livraison qui en découlent, afin de garantir leur compétitivité au-delà de la pandémie.

Objectif : Augmenter la connectivité pour réduire les coûts et les délais de la chaîne d'approvisionnement.

Actions : Réaliser les objectifs du **SRIT** (*Schéma Régional des Infrastructures et des Transports*). ⁶⁸ Il est recommandé que la Réunion recherche des investissements supplémentaires pour la réalisation de ces objectifs. Comme le montrent le renforcement du réseau routier et l'agrandissement de l'aéroport approuvé à la mi-juillet 2021, le Fonds européen de développement régional (FEDER) soutient la connectivité de l'île.

À moyen terme, un nouveau plan d'infrastructure et de connectivité pourrait être élaboré, en tenant compte des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19. Par exemple, les parties prenantes ont souligné l'importance de réduire la congestion routière pour rendre les services d'achat en ligne et de livraison à domicile compétitifs et attrayants pour les consommateurs. À moyen terme, un nouveau plan d'infrastructure et de connectivité pourrait être élaboré, en tenant compte des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19. Par exemple, les parties prenantes ont souligné l'importance de réduire la congestion routière pour rendre les services d'achat en ligne et de livraison à domicile compétitifs et attrayants pour les consommateurs.

Étant donné que des projets sont déjà en cours pour développer la mobilité intermodale et favoriser l'adoption d'instruments de mobilité lente, par exemple l'utilisation de vélos, les nouveaux plans pourraient intégrer les mesures existantes et mettre à nouveau l'accent sur la chaîne de valeur et l'intégration économique.

La Réunion pourrait explorer les sources de soutien nationales et européennes. Les sources européennes pourraient inclure le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le programme de transport du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE).

⁶⁷ Plus d'informations sur le site de la Commission européenne: [voir](#).

⁶⁸ https://regionReunion.com/IMG/pdf/srit_84pages_bd.pdf

RECOMMANDATION 4 : DEVELOPPER LA PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES ET AUGMENTER LEUR PART DANS LE BOUQUET ENERGETIQUE

Type de mesures : Énergies renouvelables, transition verte, investissements

Durée : Moyen à long terme

Enjeux : Actuellement, environ 85 % de l'énergie à La Réunion est produite à partir de combustibles fossiles. La pandémie a démontré comment l'effondrement des chaînes d'approvisionnement peut avoir de fortes répercussions sur les économies des régions dépendantes des importations, comme La Réunion. Les coûts d'expédition ont fortement augmenté. Environ 40 % de l'énergie produite localement est renouvelable, une part qui pourrait être augmentée étant donné le potentiel existant inexploité (incluant à la fois les ressources naturelles et les zones actuellement non utilisées à des fins urbaines ou commerciales).

Objectif : Augmenter la résilience et réduire à la fois les émissions de carbone et la dépendance à l'égard des combustibles fossiles importés.

Actions : À moyen et long terme, le gouvernement régional entend augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de l'île. La *Programmation Pluriannuelle de l'Énergie*⁶⁹ prévoit déjà le déploiement d'éoliennes, notamment offshore, et vise à augmenter la part d'électricité produite par l'hydroélectricité. Les panneaux solaires sont également une priorité de la stratégie et pourraient être davantage encouragés, comme l'ont également suggéré les parties prenantes. Les ménages privés pourraient bénéficier d'un soutien financier pour l'installation de panneaux et des fermes solaires pourraient être construites dans les zones faiblement peuplées. La Réunion n'étant pas connectée à d'autres réseaux, il est essentiel d'accorder une attention particulière aux systèmes de stockage d'énergie appropriés, par exemple les batteries, pour garantir la stabilité de l'approvisionnement en électricité. Des analyses de coûts et de bénéfices pourraient être menées pour évaluer la faisabilité financière du déploiement de solutions innovantes pour le stockage de l'énergie produite par des sources renouvelables. Le fait d'être un des premiers à déployer des solutions innovantes pourrait soutenir l'image de l'île en tant que pôle régional pour la transition énergétique. En outre, le déploiement de telles technologies pourrait renforcer la résilience de La Réunion, en démontrant comment les mesures mises en place après la crise de la COVID-19 ont conduit à des changements positifs. Le pilotage d'une telle transition à La Réunion pourrait constituer un modèle pour d'autres régions ultrapériphériques dans les années à venir.

La Réunion pourrait explorer les sources de soutien nationales et européennes. Les sources européennes pourraient inclure Horizon Europe pour les projets de recherche et le Fonds européen de développement régional (FEDER).

RECOMMANDATION 5 : EVALUER LA FAISABILITE DU DEVELOPPEMENT DU TOURISME DE BIEN-ETRE

Type de mesures : Campagne de sensibilisation, investissements

Durée : Court, moyen et long terme

Enjeux : Durant les premiers mois de la pandémie, l'afflux de touristes a chuté de 90 %. Bien que les chiffres se soient légèrement redressés par la suite, seules 217 000 personnes ont visité La Réunion en 2020, contre 533 622 en 2019. Des rapports émanant tant du monde universitaire ⁷⁰ que des pouvoirs publics ⁷¹ soulignent les limites structurelles de la Réunion en matière d'offre touristique. Après une phase d'essor au début des années 2000, le

⁶⁹ <http://www.Reunion.developpement-durable.gouv.fr/revision-de-la-programmation-pluriannuelle-de-l-a704.html>

⁷⁰ <https://hal-audencia.archives-ouvertes.fr/hal-02053296/document>

⁷¹ https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/EzPublish/2_5_1_tourisme_en_outre_mer_Tome_I.pdf

nombre moyen de visiteurs a atteint un plateau, restant principalement dépendant de l'afflux en provenance de France continentale. La région se présente déjà comme une destination attrayante pour l'écotourisme, mais il est possible de se concentrer sur le développement d'autres marchés de niche.

Objectif : Améliorer la résilience du secteur touristique de l'île en ciblant un public plus large (en se concentrant sur les consommateurs hors de France), et en se différenciant des destinations touristiques similaires de la région. La possibilité de promouvoir le tourisme lié au bien-être pourrait être étudiée, car il y a le potentiel pour un flux plus régulier de touristes tout au long de l'année.

Actions : Une approche en trois étapes aiderait le secteur à se redresser et à se développer davantage. Premièrement, le gouvernement régional pourrait prolonger les chèques *Mon île 974*, en se concentrant sur la promotion du tourisme local. Si cette mesure ne peut pas compenser la perte de revenus due au manque de touristes étrangers, elle pourrait au moins mettre les entreprises locales à l'abri des faillites, le temps que les liaisons aériennes reprennent et que la confiance des touristes revienne. Les opérateurs économiques, qui dépendent principalement des visiteurs extérieurs, tels que les loueurs de voitures et les voyagistes, pourraient continuer à bénéficier d'un soutien ciblé, car la demande interne n'est pas suffisante à elle seule pour soutenir ces opérateurs.

Deuxièmement, la Réunion pourrait être promue destination touristique auprès d'un public plus large. Le Comité régional du tourisme de La Réunion ⁷² fait déjà de la publicité pour La Réunion comme destination d'écotourisme, comme le prévoit la stratégie régionale de spécialisation intelligente.⁷³ La campagne existante pourrait être étendue pour inclure des informations sur la sécurité sanitaire de l'île, les mesures prises pour limiter la propagation de la COVID-19 et les bonnes infrastructures sanitaires de l'île. Cela permettrait d'accroître la confiance des touristes et de les inciter à voyager. Cibler non seulement les touristes français mais aussi les autres touristes européens pourrait être prometteur, car les voyages vers les pays hors de l'UE restent restreints à partir du quatrième trimestre 2021, ce qui augmente l'attractivité relative de La Réunion en tant que destination sûre de l'UE. Une telle campagne, financée par des entreprises privées, pourrait bénéficier de fonds régionaux et de parrainage.

Troisièmement, les autorités régionales pourraient réaliser une étude de faisabilité pour développer davantage le tourisme de bien-être et du troisième âge (c'est-à-dire le tourisme pour les personnes âgées). En combinant l'afflux actuel de touristes en provenance de France et l'afflux croissant de voyageurs orientés vers l'éco-tourisme, ce troisième pilier pourrait garantir la durabilité et la résilience du tourisme sur l'île. Cela devrait commencer par une analyse de la demande potentielle du marché et des forces et faiblesses actuelles de la Réunion par rapport à la concurrence. Parmi les atouts de la région, citons les thermes (par exemple à Cilaos) et la qualité du système de santé, qui pourraient rassurer les touristes âgés.

À plus long terme, sur la base des résultats d'une telle analyse, une évaluation des besoins d'investissement pourrait être effectuée, par exemple sur la modernisation des infrastructures d'accueil, le développement de services de bien-être spécifiques et le développement des compétences nécessaires (y compris la formation de professionnels du bien-être parlant couramment d'autres langues que le français). Un plan d'action pourrait ensuite être élaboré pour évaluer les possibilités de financement et les rôles des acteurs publics et privés dans le développement du tourisme de bien-être et du troisième âge à la Réunion.

La Réunion pourrait explorer les sources de soutien nationales et européennes. Les sources de l'UE pourraient, à court terme, inclure un financement de REACT-EU et - s'il est nécessaire d'étendre le soutien - du Fonds européen de développement régional, afin de garantir la survie du secteur du tourisme. À moyen et long terme, en fonction des résultats des études et analyses recommandées, des financements du Fonds européen de développement régional

⁷² <https://en.Réunion.fr/>

⁷³ https://s3platform-legacy.jrc.ec.europa.eu/documents/20182/228916/FR_La_R%C3%A9union_RIS3_Final.pdf/34debf43-990a-4e96-a33f-5389681a914a

et du Fonds social européen+ pourraient être envisagés pour développer l'infrastructure d'accueil et former les travailleurs dans ce secteur.

REFERENCES

- Air Journal (2020) *La Réunion: record en décembre, 2,49 millions de passagers en 2019*. Voir: <https://www.air-journal.fr/2020-01-20-la-Réunion-record-en-décembre-249-millions-de-passagers-en-2019-5217698.html>
- CEROM (Comptes Économiques Rapides pour l'Outre-mer) (2020) *Nouvelle évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire*. Voir : https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/cerom_impact_economique_crise_sanitaire_volet_2_finale.pdf
- Comptes Économiques Rapides pour l'Outre-mer (CEROM) (2020) *L'impact économique immédiat de la crise sanitaire liée au COVID-19 à La Réunion*. IEDOM. Voir : https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/cerom_impact_economique_crise_sanitaire_final.pdf
- Gouvernement Français (2020) *France Relance*. Voir : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/annexe-fiche-mesures.pdf
- IEDOM (2020) *L'Économie numérique à la Réunion*. Voir : https://www.iedom.fr/IMG/pdf/l_economie_numerique_vdef.pdfhttps://www.iedom.fr/IMG/pdf/l_economie_numerique_vdef.pdf
- IEDOM (2021) *Indicateur du climat des affaires - La Réunion*. Voir : https://www.iedom.fr/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=1673&id_theme=2
- IEDOM (2021) *L'économie de La Réunion en 2020*. Voir : https://www.iedom.fr/IMG/pdf/economie_la_Réunion_2020_ok.pdf
- Imaz Press Réunion (2020) *COVID-19: L'interprofession ARIPA aux côtés des professionnels de la pêche pendant la crise sanitaire*. Voir : <https://www.ipRéunion.com/courrier-des-lecteurs/reportage/2020/04/21/covid-19,l-interprofession-aripa-aux-co-770-te-769-s-des-professionnels-de-la-pe-770-che-pendant-la-crise-sanitaire,117896.html>
- INSEE (2018) *L'économie réunionnaise Un secteur marchand moins développé qu'en province*. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3553188>
- INSEE (2018) *L'économie réunionnaise - Insee Analyses Réunion*. Voir : [https://www.insee.fr/fr/statistiques/3553188#:~:text=Le%20secteur%20marchand%20est%20moins,\(28%20%25%20en%202005\)](https://www.insee.fr/fr/statistiques/3553188#:~:text=Le%20secteur%20marchand%20est%20moins,(28%20%25%20en%202005))
- INSEE (2018) *L'entrée dans la vie professionnelle - Insee Analyses Réunion*. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3669716>
- INSEE (2019) *Les entreprises réunionnaises dégagent 7,4 milliards d'euros de valeur ajoutée - Insee Flash Réunion*. Available at: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4228326#graphique-figure2>
- INSEE (2020) *Au 3^e trimestre 2019, l'emploi salarié reste dynamique - Insee Conjoncture Réunion*. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4280547#tableau-figure1>
- INSEE (2020) *Au 1^{er} trimestre 2020: Une baisse de l'emploi salarié historique mais limitée par un recours massif à l'activité partielle*. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4630052#graphique-figure4>
- INSEE (2020) *Des services moins utilisés qu'en métropole - Insee Analyses Réunion*. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4643876>
- INSEE (2020) *Quatre Réunionnais sur dix sont en situation de privation matérielle et sociale - Insee Analyses Réunion*. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996404>
- INSEE (2020) *Synthèse régionale – Contexte national – Bilan économique 2019 - La Réunion | Insee*. Voir: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4510571?sommaire=4476042#:~:text=En%202019%2C%20la%20croissance%20se,un%20fort%20ralentissement%20en%202018>
- INSEE (2020) *Transport - Le trafic aérien se stabilise – Bilan économique 2019 - La Réunion | Insee*. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4475912?sommaire=4476042>
- INSEE (2021) *Le taux de pauvreté reste stable en 2018 à La Réunion - Insee Flash Réunion*. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5016838>

-
- INSEE (2021) *Tableau de bord Conjoncture : La Réunion* | Insee. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2120921>
 - Magnan, A. (2008) L'espace littoral a-t-il toujours de la valeur ? Réflexion à partir du cas de l'île de Saint-Martin (Petites Antilles). *Norois*, (206), pp.37-52.
 - Magnien, M. (2020) *COVID-19: La fin d'Alertanoo à La Réunion*. Voir : <https://www.linfo.re/la-Reunion/societe/covid-19-la-fin-d-alertanoo-a-la-Reunion>
 - Observatoire régional du tourisme (2020) *2019 Fréquentation Touristique*. Voir : https://observatoire.Reunion.fr/system/files/2020-04/Frequentation_2019_11.pdf
 - OECD, 2021. *Economic Outlook*. Available at: <https://oecd.org/economic-outlook>
 - Préfet de la Région Réunion (2020) *Dès 2020, plus de 100 millions d'euros déjà validés pour La Réunion*. Voir : http://www.Reunion.gouv.fr/des-2020-plus-de-100-millions-d-euros-deja-valides-a7764.html?var_mode=calcul
 - Région Réunion (2020) *Lycéen, Lycéenne, La Région lance l'aide spéciale COVID*. Voir : <https://regionReunion.com/aides-services/article/lyceen-lyceenne-la-region-lance-l-aide-speciale-covid>
 - Région Réunion (2020) *Plan de relance régional COVID-19*. Voir : <https://regionReunion.com/actualite/plan-de-relance-regional-local-le-vital-covid-19/>
 - Région Réunion (2021) *Didier Robert annonce un redéploiement du prêt rebond en direction des petits commerçants et artisans*. Voir : <https://regionReunion.com/actualite/toute-l-actualite/article/didier-robert-annonce-un-redeploiement-du-pret-rebond-en-direction-des-petits-commerçants-et-artisans>
 - Région Réunion (2021) *Orientations Budgétaires Assemblée Plénière du 25 novembre 2020*. Voir : <https://regionReunion.com/actualite/toute-l-actualite/article/orientations-budgetaires-2021-assemblee-pleniere-du-25-novembre-2020>
 - Région Réunion (2021) *Professionnels du Tourisme, devenez partenaire du Chèque tourisme*. Voir : <https://regionReunion.com/actualite/toute-l-actualite/article/professionnels-du-tourisme-devenez-partenaire-du-cheque-tourisme-mon-ile-974>
 - Région Réunion (2021) *France Relance a la Réunion*. Voir : <https://regionReunion.com/actualite/toute-l-actualite/article/le-president-de-region-didier-robert-signe-l-accord-etat-region-departement-pour-la-relance-economique-locale>
 - Région Réunion (2021) *Lycéen, Lycéenne, La Région reconduit l'aide spéciale COVID*. Voir : <https://regionReunion.com/aides-services/article/lyceen-lyceenne-la-region-reconduit-l-aide-speciale-covid>
 - Réunion.gouv.fr (2020) *Application TousAntiCovid ; une barrière supplémentaire contre la COVID 19 - Les services de l'Etat à La Réunion*. Voir : <http://www.Reunion.gouv.fr/application-tousanticovid-une-barriere-a7371.html>
 - Réunion.orange.fr (2019) *Pas de grande différence avec 2018: Le montant de l'allocation de rentrée scolaire est déjà connu*. Voir : <https://Reunion.orange.fr/actu/Reunion/le-montant-de-l-allocation-de-rentree-scolaire-est-deja-connu.html>
 - Réunion la 1ère (2021) *Les discothèques à l'agonie ne voient pas le bout du tunnel - Réunion la 1ère*. Voir : <https://la1ere.francetvinfo.fr/Reunion/les-discotheques-a-l-agonie-ne-voient-pas-le-bout-du-tunnel-909340.html>
 - Sénat (2020) *Urgence économique outre-mer à la suite de la crise du COVID-19*. Rapports d'information. Voir : <http://www.senat.fr/rap/r19-620/r19-6206.html>
 - Service-public.fr (2020) *Allocation de rentrée scolaire 2020 (ARS): pour qui, quand et combien?* Voir : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14192>
 - Service-public.fr (2021) *Plan 1 jeune, 1 solution: l'aide à l'embauche des jeunes est prolongée*. Voir : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14189>